Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

PRÉSIDENTIELLE 2014

Que feront les boycotteurs ?

PAGE 5

Photos : Samir Sid

Le Bonjour du «Soir»

Les lièvres et la... fusée

Il y avait quatre lièvres fort gracieux
Qui se prenaient pour des rois
Ils voulaient conquérir les cieux
Pour oublier la misère des bois
Mais ils n'avaient pas de fric
Ni l'Unique à leur service
Eh oui ! C'est ça le hic !
Dame politique a ses vices
En face, il y avait la clique
Le gars qui efface les dettes
Avec sa baguette magique
Il installe partout la fête
La campagne n'a pas commencé
Mais pour lui c'est exceptionnel
Les lièvres ont beau rouspéter
C'est la même ritournelle
Nos lièvres seront au chaud
On les ressortira bien un jour
Pour un autre grand show
Avec le gagnant de toujours.
Si t'as pas un Sellal, t'as rien !
Louisa et l'autre revenant
Vont discourir en mal en bien
Tab Djenanou joue gagnant !
C'est pas une tortue, c'est la fusée
Cours, cours, mon pauvre Touati
Elle est loin encore l'arrivée.
Quand tu la franchiras, ce sera fini !
Nekkaz, où est ta bagnole ?
Tes cartons et tes espoirs
Tout ça n'est pas drôle
Chantons : noir, c'est noir !

maamarfarah20@yahoo.fr

ILS SUSPECTENT UN PACTE POUR UNE AMNISTIE GÉNÉRALE

Les gardes communaux marcheront contre le 4e mandat

PAGE 5

Photo : Samir Sid

TIZI-OUZOU

Un mort et deux blessés par balles dans un barrage de gendarmes

Des gendarmes en faction dans un barrage fixe à la sortie de l'agglomération de Mechtras vers Boghni, à une trentaine de kilomètres de Tizi-Ouzou, ont tiré sur un véhicule avec à son bord trois citoyens, dans la nuit de mardi à mercredi, vers 4 h. Alors qu'un des trois passagers a été tué, les deux autres ont été blessés, selon des sources sécuritaires qui précisent que les victimes ont été transférées de suite à l'EPHP de Boghni. Selon les premières indications fournies, les gendarmes auraient ouvert le feu suite au refus du véhicule d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Les services de la gendarmerie n'ont pas encore réagi à cette information.

S. A. M.

Photo : NewPress

MATCH AMICAL INTERNATIONAL ALGÉRIE 2 - SLOVÉNIE 0

Des Verts prometteurs

Bentaleb taille patron, Djabou maestro

PAGE 13

CHEZ SLIM

BOUZID PRÉSIDENT 5

La décision du président Bouteflika de briguer un 4ème mandat ne change en rien les projets de notre héros qui veut changer l'Algérie de A à Z. Les premières propositions pour donner des idées au Besbessi commencent à pleuvoir.

Monsieur le président, y a un type de Djelfa qui veut vous soumettre un projet !

Toutes les bonnes volontés pour sauver le pays sont les bienvenues !

Je me présente : Ghadwa Ramdâne, diplômé de l'université Al kamioune du Soudan. Je souhaite vous aider monsieur le Président avec mon humble pro jet. Je ne veux aucun dinar... pour le moment !

Voici ma proposition : Vous savez bien Monsieur le président que les puits de pétrole vont se tarir et que le désert avance à grands pas...

ALGER 2028 L'AVENIR EN JAUNE ?

Oui, et alors ?

Je demande un prêt à l'état pour importer 12 000 palmiers qui seront plantés dans la wilaya d'Alger avant l'arrivée du sable jaune du désert !

Tchrk !

Ainsi nous préparerons le terrain aux millions de grains de sable qui vont envahir la capitale, ainsi les palmiers qui seront plantés avant, ne seront point dépaysés !

A souligner qu'entre deux palmiers seront installés des hamacs pour que la classe ouvrière se repose !

Hum !

Si c'est ça les gens destinés à conforter mon staff, on est mal barré !

Kol 3otla fiha kheyr* !

Tu parles !

'AL PEUPLE

(*) Chaque retard a son bienfait

J'ai une question personnelle à poser au candidat Bouzid el besbessi !

Pose ta question frère, ici on est libre de parler et dire ce qu'on veut ! On n'est pas à la télé !

Comment se fait-il qu'il n'y ait jamais eu de démocratie depuis l'indépendance ?

Mmm ! C'est une question piège. Je te suggère de ne pas répondre. C'est un provocateur envoyé par les Baltaguiyas* du pouvoir !

Tu peux répéter ta question s'il te plaît frère, j'ai pas bien entendu !

(*) sorte de «militants» salariés et payés par les contribuables sans que ceux-ci le sachent (les contribuables, bien sûr).

Comment se fait-il qu'il n'y ait jamais eu de démocratie dans ce pays depuis 1962 ?

Aïe ! Amzian a raison, c'est une question piège mais en même temps ce citoyen dit vrai : il n'y a jamais eu de démocratie dans ce pays autoritaire !

Patiente frère, je prends un verre de Saïda* et je réponds à ta question piège !

(*) Eau minérale de la ville de Saïda

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Jeudi 6 mars 2014 - Page 3

L'exception Abada

De toutes les ailes qui se disputent le contrôle du FLN, seul le courant de Abdelkrim Abada s'est abstenu de rejoindre le «train» du quatrième mandat pour Abdelaziz Bouteflika.

Dans un communiqué rendu public hier mercredi, le mouvement de redressement pro-Abada annonce qu'il laisse le choix libre à chaque militant du FLN quant au soutien d'un des candidats en lice à l'élection du 17 avril.

Enseignement inadapté

Les parents d'enfants inscrits dans les classes spéciales intégrées au niveau des écoles comptent se mobiliser contre le mépris que subissent leurs enfants et leur mauvaise prise en charge. Ces enfants, ayant pourtant des besoins spécifiques, doivent en effet suivre le même programme dispensé aux autres écoliers. Les parents, qui parlent de poudre aux yeux concernant ces classes, réclament un programme plus adapté à ces enfants qui, actuellement, sont voués à l'échec scolaire.

Bouteflika piraté

Le site officiel du candidat Bouteflika (www.bouteflika 2014.com) a été piraté hier par des partisans du boycott de ces joutes, a-t-on constaté.

Le visiteur du site est, ainsi, accueilli par un appel à boycotter «massivement» ce que les hackers qualifient de «mascarade du 17 avril».

APC dortoir

Mis en minorité par les élus émanant d'autres formations politiques, le maire (MSP) de Sidi M'hamed se montre prêt à toutes les concessions afin d'assurer son maintien à la tête de cette importante APC du centre de la capitale. C'est ainsi que notre maire, dans le but de s'attirer les faveurs d'une élue RND, vient d'autoriser cette dernière à élire domicile avec sa famille au 7e étage du siège de l'APC.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que le candidat Rachid Nekkaz a, effectivement, réussi à réunir le nombre de signatures nécessaires pour postuler à la magistrature suprême ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous que le gouvernement fait preuve de neutralité dans la préparation des élections présidentielles ?

Oui : 5,03%
Non : 93,56%
S. opinion : 1,47%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

Retrouvez ce samedi le n°110 de *Soirmagazine*

Sommaire

ENQUÊTE-TÉMOIGNAGES

Le 8 Mars, qu'en pensent nos hommes ?

Si pour certains hommes à qui nous avons posé la question concernant la célébration ou non de la Journée internationale de la femme, la réponse était oui, beaucoup, en revanche, n'adhèrent pas à cette date.

C'EST MA VIE

Le cauchemar

Bloqué dans la circulation depuis plus d'une heure, Kheir-Eddine n'arrivait pas à se concentrer sur un seul sujet pour s'occuper utilement et surmonter le stress de la route.

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

«La femme ne peut s'épanouir sans moyens»

Le 8 Mars ! C'est ce regard que porte Ghania I., grand-mère, sur cette journée de lutte pour les droits de la femme. Un regard amer pour celle qui a vu des générations de femmes se battre pour avoir un statut. Dans cette interview, elle explique sa vision des choses, ses regrets et surtout ses espoirs pour ses petites-filles.

VOYAGE CULINAIRE

Histoire d'un thé

Nous ferons cette semaine un voyage des plus exaltants dans la région mystérieuse du Sud algérien pour y découvrir, non pas un plat typique de cette région envoûtante, mais plutôt une tradition millénaire. Il s'agit du rituel de la préparation du thé, cette boisson mythique la plus consommée au monde.

CE MONDE QUI BOUGE

Une élection présidentielle pour quoi faire ?

Par Hassane Zerrouky

Saïd Sadi n'a pas tout à fait tort quand il affirme que Bouteflika a constitutionnellement le droit de se représenter. Reste que l'image que donne le chef de l'Etat en postulant à sa propre succession, alors que chacun sait qu' en raison de son état de santé le mieux pour lui est de se retirer et de se reposer, n'est pas bonne pour le pays. La plupart des pays ou presque sont gouvernés par des chefs d'Etat jeunes, à commencer par les trois plus grandes puissances militaires de la planète, les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Xi Jinping, le chef d'Etat du pays le plus peuplé de la planète, a 60 ans ; Barack Obama 52 ans et Vladimir Poutine 61 ans ! La chancelière allemande Angela Merkel, que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a citée, est âgée de 59 ans ! Tous, en raison de la Constitution de leur pays, ne resteront pas chefs d'Etat à vie !

En Algérie, ceux qui veulent nous convaincre qu'il n'y a pas d'autre solution que celle de voir Abdelaziz Bouteflika reconduit pour un quatrième mandat invoquent comme argument massue, la stabilité ! C'est dans la solidité des institutions, la démocratie et les libertés constitutionnellement garanties que réside la stabilité d'un pays et non l'inverse. Et des institutions solides et fortes ne sauraient se confondre avec l'autoritarisme. Il suffit de voir avec quelle facilité des pouvoirs autoritaires — c'est vrai pour la Tunisie et l'Égypte — qui ont confondu Etat fort avec Etat autoritaire incarnés par des hommes imbus d'eux-mêmes, des potentats, se sont effondrés sous la poussée populaire.

Autre argument massue, ce sont tous ces ministres, chefs de partis et d'organisations de masse, qui se sont découvert une âme de médecin et veulent convaincre les Algériens que le chef de l'Etat est en bonne santé. Mais au regard du court extrait télévisé que des millions d'Algériens ont regardé lundi dernier, il est quasi certain qu'hormis les hommes du pouvoir et tous ceux qui gravitent autour ou à proximité, les Algériens qui auraient été convaincus par la diffusion de ces images doivent se compter sur les doigts d'une main! Abdelaziz Bouteflika n'a prononcé qu'une phrase. Et encore d'une voix à peine audible. Personne ne l'a vu marcher ou se mettre debout. C'est un constat que chaque Algérien a pu faire.

Troisième argument frappant, ces quatre millions de signatures déposées par le Président-candidat au Conseil constitutionnel ! Avec un si grand nombre de signataires, alors que ses adversaires peinent à récolter les 85 000 sigantures exigées par la loi, autant dire que l'élection présidentielle est déjà pliée ! S'il y en a autant, pourquoi dès lors organiser une élection présidentielle ? Ne vaut-il pas mieux faire l'économie de ce scrutin, financièrement coûteux, et passer à autre chose ?

Enfin, terminons par cette image de ces députés du FLN, du RND, du TAJ, du MPA et d'autres laissant éclater leur joie dans l'hémicycle, scandant sans retenue «one, two,three, viva Bouteflika», comme dans un stade de football, qui restera dans les annales de l'histoire du pays. Depuis l'indépendance du pays, même sous le parti unique, on n'avait jamais vécu une telle scène.

Au final, en attendant que le FFS se détermine, avec le retrait de candidats tels Ahmed Benbitour ou Soufiane Djilali et le renoncement de Mouloud Hamrouche, qui du fait de leurs profils et parcours pouvaient donner une certaine crédibilité à cette élection présidentielle, que reste-t-il ? Quelle image se font de l'Algérie, pays majoritairement jeune, ses voisins et ses partenaires ?

H. Z.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX YEUX DE MENASRA :

«C'est un scrutin qui fait peur»

A contrario des partisans du 4e mandat qui l'ont brandi tel un trophée, preuve de leur bonne cause, le président du Front du changement, parti né d'une dissidence du MSP menée par un de ses cadres, voit autrement la dernière sortie «visible» du Président-candidat à sa propre succession.

Photos : Samir Sid

Menasra inquiet.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Pour Abdelmadjid Menasra, qui intervenait hier à l'occasion d'un forum organisé par son parti autour des femmes et l'élection présidentielle, les images du président de la République au Conseil constitutionnel où il s'est rendu lundi dernier pour les besoins du dépôt de son dossier de candidature à la présidentielle du 17 avril prochain, sont loin de «rassurer le peuple algérien quant à sa capacité à se porter candidat».

Plus que cela, l'ancien ministre de l'Industrie dira ressentir même de «l'amertume et beaucoup de douleur». Et de décliner son intime conviction qu'il aurait mieux indiqué pour les partisans du Président de réserver à ce dernier une «sortie honorable» car, justifiera-t-il, «le peuple ne mérite pas un président élu qu'il ne voit pas». A propos toujours de la prochaine échéance électorale, le président du FC en dresse un tableau tout ce qu'il y a de rouge et, donc, inquiétant.

«C'est un scrutin qui fait peur, l'Algérie est en danger, pas de l'étranger comme ne cessent de le ressasser les partisans du 4e mandat mais bel et bien interne dont le front est faible», dira-t-il. Et à Menasra de mettre en avant le fait que le gouvernement soit devenu un «staff de campagne au bénéfice du Président-candidat à sa propre succession» et que toutes les institutions du pays aient été «polluées».

Menasra ne manquera pas également de répliquer aux partisans du Président-candidat en leur faisant remarquer notamment que «c'est tout le peuple qui a lutté contre le terrorisme et a pu en avoir raison, pas une seule partie comme le susurrent certains» qui monopolisent le positif et démocratisent les points négatifs et les répartissent équitablement».

A ces mêmes partisans du Président-candidat, le président du FC ajoutera que «la stabilité, ce sont la corruption, la fraude et la dictature qui la menacent, pas l'alternance». Et de poursuivre : «La continuité n'assure pas la stabilité et l'Algérie possède les socles de la stabilité.»

Cela dit, la position du Front du changement à l'égard de la présidentielle prochaine sera tranchée ce 15 mars lors d'une session extraordinaire du Conseil consultatif du parti. Il s'agira, en fait, pour cette instance, d'apporter le soutien à un candidat parmi la douzaine de ceux qui se sont manifestés auprès du Conseil constitutionnel où ils ont déposé leurs dossiers de candidature tant le principe de participer et d'appuyer un candidat consensuel a été tranché lors d'une récente session du même Conseil consultatif.

Un homme du consensus qui ne saurait être autre que l'ex-chef de gouvernement, Ali Benflis.

M. K.

CONFÉRENCE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE SUPERVISION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

«La commission n'a été ni saisie ni interpellée»

«Aucune interpellation et aucun dépassement n'ont été rapportés à l'attention des membres de la Commission nationale de supervision de l'élection des présidentielles du 17 avril prochain.» C'est ce qu'a déclaré le président de ladite commission M. Brahmi Lachemi lors de la rencontre qui a eu lieu hier, au Palais des Nations.

Photo : DR

Brahmi Lachemi.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Trois conférences portant sur le rôle de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 ont été hier au centre d'une rencontre organisée par la Commission au Palais des Nations. Les conférences portaient notamment sur le rôle de la commission et son travail le jour du scrutin.

Le président de la commission M. Brahmi Lachemi a tenu à préciser «qu'aucun dépassement ou incident n'ont été enregistrés durant la période de collecte des signatures», rappelant que «la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain interviendra seulement à la demande ou à l'interpellation faite par un des candidats ou ses représentants».

M. Brahmi Lachemi a également indiqué que «dans le cas où la Commission est saisie, cette dernière procédera à une enquête pour déterminer ou prouver s'il y a réellement des dépassements et si ces derniers sont prouvés, le parquet général sera saisi».

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain a fait savoir que des représentants de la commission entameront leur travail à compter de ce jeudi respectivement à Marseille, à Paris, à Washington et à Tunis et que la commission dispose de 96 sous-commissions.

Il est à rappeler que les membres de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 ont été installés en janvier dernier. Présidée par Brahmi Lachemi, la Commission de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 a été créée par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, alors que l'organisation et le fonctionnement de celle-ci ont été fixés par le décret présidentiel 12-68 du 11 février 2012.

Un nombre de 362 magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'État, des cours et tribunaux ont été désignés conformément au décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014, note le même communiqué, ajoutant que le pourcentage de la représentation féminine dans cette commission est de l'ordre de 30%.

A. B.

LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LES ANNONCE

Des observateurs étrangers pour l'élection présidentielle

Des observateurs étrangers suivront le déroulement des élections présidentielles du 17 avril 2014, a annoncé le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli, lors de la tenue, hier mercredi à Annaba, du séminaire régional relatif à l'organisation matérielle de ces élections.

Ont pris part à ce séminaire qu'a abrité la salle de l'APW, le wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid, les directeurs de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) et les chefs de daïra des huit wilayas participantes. Intervenant à l'ouverture des travaux, le SG du ministère de l'Intérieur a invité les présents à l'application stricte du règlement, en «observant une neutralité et une transparence» dans leurs tâches, qui consistent à une «organisation matérielle du scrutin».

Il dira, par ailleurs, que le ministère a déjà imprimé deux guides destinés aux électeurs et aux candidats alors que le troisième, destiné aux encadreurs, est sous impression. Comme il fera savoir qu'un document contenant la loi électorale a été confectionné à la même occasion.

Pour le même responsable, et après la révision des listes électorales, tous les électeurs doivent recevoir leurs cartes, et ce, avant le 9 mars courant. Evoquant les attroupements de personnes à l'intérieur des établissements scolaires, le secrétaire général du ministère a souligné que le jour du scrutin, les chefs de centre sont tenus d'assurer la sécurité des électeurs et des urnes, «quitte à recourir à la force publique en cas de nécessité», a-t-il précisé, sans oublier de demander aux participants de «sensibiliser les électeurs pour l'accomplissement de leur devoir». Mais devant une crise de logement, du chômage, la cherté de la vie, une jeunesse livrée à elle-même, la généralisation de la corruption, les passe-droits, il est peu probable que les citoyens soient nombreux devant les urnes, relèvent des observateurs de la vie politique nationale.

A. Bouacha

PRÉSIDENTIELLE 2014

Que feront les boycotteurs ?

Partis politiques et personnalités ayant opté pour le boycott des élections présidentielles se rencontrent aujourd'hui. A l'ordre du jour, une large concertation pour arrêter un plan d'action en vue d'un boycott actif. Des responsables du RCD, du MSP, d'Ennahda, de Jil Jadid — de Djilali Soufiane — et Ahmed Benbitour tenteront de mettre au point un plan de bataille qui puisse faire consensus.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Le Rassemblement pour la culture et la démocratie, le Mouvement de la société pour la paix, Ennahda, Jil Jadid et Ahmed Benbitour qui ont pris option pour le boycott coordonnent leurs actions pour mobiliser autour d'actions concrètes devant mener à une large mobilisation populaire en faveur du boycott. Djilali Soufiane, porte-parole de Jil Jadid qui avait dans un premier temps fait part de son intention de se présenter aux élections avant de se retirer, estime que «nous ne sommes plus dans un processus normal mais face à un véritable renversement», expliquant que dans ce contexte, la seule partie qui pourrait intervenir, c'est le peuple. C'est pour cette raison, dit-il, qu'il compte «s'aligner sur toutes les actions populaires».

Dans quelques jours, son parti jaugera l'ampleur des mouvements de protestation. Soufiane Djilali sera d'ailleurs présent au rassemblement prévu aujourd'hui par le mouvement «Barakat».

Du côté du MSP, son chargé de communication expliquait hier que le boycott était une position politique qui devra être expliquée à de larges pans de la société. Pour ce faire, le parti de Mokri compte sur le travail de proximité. Le MSP a d'ores et déjà imprimé un petit livret qui résume les positions du parti. Le MSP qui sera, selon M. Tebbal, présent dans les quartiers, saisira l'opportunité des rencontres nationales pour faire campagne en faveur du boycott.

Le MSP compte également être présent sur les réseaux sociaux. Il évoque des rencontres avec le RCD et Ennahda et la proposition de l'organisation d'une conférence nationale du dialogue qui regroupera non seulement les adeptes du boycott mais également les candidats qui considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour la tenue d'élections dans les règles. Pour le porte-parole du RCD, toutes les actions menées se feront avec les partenaires politiques qui partagent la même analyse. Ces derniers risquent cependant de se heurter à la ferme intention des pouvoirs publics de ne pas laisser le champ libre aux partis ayant décidé de ne pas participer à l'élection. Tayeb Belaïz avait donné le ton en affirmant que «les autorisations et les salles ne seront accordées, durant la campagne électorale, qu'aux candidats dont les dossiers ont été validés par le Conseil constitutionnel».

Une déclaration qui avait soulevé un tollé avant que Belaïz ne tente d'expliquer cette décision par l'indisponibilité des salles en période de campagne électorale. Un argument qui n'aura évidemment convaincu personne.

N. I.

ILS SUSPECTENT UN PACTE POUR UNE AMNISTIE GÉNÉRALE

Les gardes communaux marcheront contre le 4e mandat

Les gardes communaux marcheront de différentes régions du pays, dimanche 12 mars 2014, vers Alger, pour dire non à un quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika. Leur porte-parole, Aliouat Lahlou, estime que la reconduction de l'actuel chef de l'Etat reflète «un pacte entre les terroristes criminels de la décennie noire et la mafia politico-financière qui veulent aller vers une amnistie générale».

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Le collectif des gardes communaux qui a rencontré, dimanche dernier, un conseiller du ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, n'en revient pas. Selon leur porte-parole, Aliouat Lahlou, il leur a été clairement signifié que leur cas «figure et rentre dans le cadre de la réconciliation nationale».

Une situation inacceptable aux yeux de ceux qui ont pendant longtemps porté les armes pour combattre les sanguinaires de la décennie noire.

«Pas question de nous mettre dans le même panier avec les terroristes repentis. Nous avons deux statuts différents», clame-t-il, et tout en considérant que «le cas de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que l'Algérie reste debout, et ceux qui ont tout fait pour la mettre à genoux ne peuvent être régis par la même loi». Aliouat Lahlou qui appelle à une marche nationale des gardes communaux contre le quatrième mandat, dimanche 12 mars 2014, vers la capitale, suspecte en la reconduction de l'actuel chef de l'Etat «un pacte entre les terroristes criminels de la décennie noire et la mafia politico-financière qui veulent aller vers une amnistie générale». Il considère, à ce propos, que ceux qui mettent en avant la stabilité du pays, retrouvée depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, «sont des traitres à la nation, à tous ces enfants de l'Algérie qui ont combattu les terroristes dans les maquis, laissant leur vie, leur santé mentale et physique, et par-dessus tout des veuves et des orphelins qui ont eu pour seul dédommagement la misère et l'indifférence totale». Il ira encore plus loin en déclarant que les Abdelmalek Sellal, Amar Ghoul, Amar Saâdani, Amara Benyounès… ceux-là mêmes, qui «ont détourné le sacrifice de tout un peuple au profit d'un homme qui était absent durant la décennie noire seront un jour jugés devant le peuple».

Enfin, Aliouat Lahlou affirme que les gardes communaux des régions de Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa ont déjà confirmé leur participation, sans exclure les autres wilayas qui sont en train d'adhérer massivement à l'initiative.

M. M.

IL EST PRÉVU AUJOURD'HUI AU CENTRE D'ALGER

Nouveau rassemblement du mouvement «Barakat»

L'engagement, la mobilisation et la marche vers le changement restent de mise. Le mouvement citoyen «Barakat», qui s'oppose à un quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, appelle à une large participation au rassemblement prévu, aujourd'hui, à 11h, devant la Fac centrale, à Alger.

Malgré la forte répression policière qu'ont connue les deux précédents rassemblements contre une «énième reconduction» de «l'éternel chef de l'Etat», le mouvement Barakat ne baisse pas les bras face à ce qu'il considère comme «l'arnaque du cinquantenaire». Idir Tazerout, membre et initiateur du mouvement «Barakat», persiste et signe : «Notre indignation contre l'insupportable et honteux quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika est, avant tout, un refus de faire de notre Algérie, la propriété privée d'un clan, d'un système dont l'avidité et la spoliation des richesses nationales restent le seul objectif, sinon la seule conviction».

Tout en considérant que l'Algérie mérite mieux qu'une telle situation d'impasse et hautement périlleuse, il s'adresse dans un langage sans détour à tous ceux qui portent ce pays dans leur cœur : «Vous avez démontré lors des deux dernières manifestations que l'honneur de ce pays n'est pas perdu. Que l'espoir est plus que permis. Continuons à porter haut cet honneur et à nourrir cet espoir pour une Algérie digne ! Mobilisons-nous pour la manifestation de ce jeudi, 6 mars 2014. L'histoire nous donne rendez-vous. Soyons à la hauteur et crions tous BARAKAT, non au 4e mandat, pour une Algérie libre et démocratique.»

De son côté, Mustapha Benfodil, membre et initiateur du mouvement, réaffirme que ce rassemblement ne porte les couleurs d'aucune formation politique, ne soutient aucun autre candidat, obéissant strictement à un caractère citoyen». Mehdi Bsikri, prévient à son tour, que les participants, aujourd'hui, au rassemblement contre le mandat de trop d'Abdelaziz Bouteflika, se démarquent de tout dépassement qui pourra être provoqué par d'autres parties, lesquelles habituellement s'affairent à tourner des manifestations pacifiques au cassage, à l'anarchie ou au pire à l'émeute.

Amira Bouraoui, également membre et initiatrice du mouvement, victime de plusieurs tentatives de déstabilisation et d'intimidation, dénonce et prévient contre la paranoïa que veulent propager les partisans du quatrième mandat en taxant ceux qui veulent porter haut l'espoir de cette nation, d'être manipulés par le DRS ou encore le feuilleton de la main de l'étranger.

M. M.

VALIDATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

La lourde responsabilité des membres du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel ne dispose plus que de quelques jours pour statuer sur le sort des candidats à la présidentielle du 17 avril. Une lourde responsabilité pèse sur les épaules des membres de cette institution qui auront à confirmer ou non la participation de Abdelaziz Bouteflika.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La phase de dépôt des dossiers ayant pris fin le 5 mars, à 1 h du matin (à cause de la mésaventure de Rachid Nekkaz), le Conseil constitutionnel dispose de dix jours pour valider la liste des candidats qui prendront part à l'élection présidentielle du 17 avril. Mais les membres de cette institution sont confrontés à un problème épineux: valider ou pas la candidature de Abdelaziz Bouteflika.

Le président sortant et son cercle ont certes mis en place des mécanismes administratifs «solides» pour garantir un 4e mandat, mais le mot de la fin revient au Conseil constitutionnel. Dans une interview accordée jeudi dernier à *Liberté*, Me Ali yahia Abdennour a posé clairement la problématique. «Bouteflika ne peut être candidat à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, que s'il présente au Conseil constitutionnel un certificat médical attestant que son état physique lui permet d'assurer sa fonction. Quelle équipe médicale peut, en son âme et conscience, délivrer un tel certificat médical à un malade hospitalisé durant 80 jours au Val-de-Grâce et aux Invalides à Paris et qui gère le pays par délégation et procuration ?» Car la maladie du Président est une réalité. Les dernières images de Abdelaziz Bouteflika diffusées par la télévision publique montraient un homme usé, fatigué, incapable de prononcer une phrase.

Bouteflika s'est même trompé en citant en référence l'article 32 du code électoral. Une disposition qui n'a absolument rien à voir avec la déclaration officielle de candidature mais concerne… les caractéristiques techniques des bulletins de vote. Erreur impardonnable pour une personnalité politique qui se présente à une élection présidentielle pour la quatrième fois consécutive.

Le montage vidéo de la télévision ne pourra en rien rendre la santé au chef de l'Etat. Il est évident que Bouteflika a joint un certificat médical délivré par des médecins assermentés attestant de sa santé «physique et mentale» afin d'assumer les fonctions de chef de l'Etat pour un mandat de 5 ans. Et seuls les membres du Conseil constitutionnel ont les prérogatives pour authentifier ce document. Leur qualité de juge constitutionnel les dote du pouvoir nécessaire pour vérifier toutes les pièces figurant dans les dossiers des candidats. Car face à cette situation inédite, il revient au Conseil constitutionnel de faire œuvre de jurisprudence.

Les membres de cette juridiction inerte (elle ne peut s'autosaisir) étaient dans l'impossibilité d'appliquer l'article 88 de la Constitution pour déclarer l'état de vacance du poste de président de la République. Cette disposition aurait dû être prise par le représentant du pouvoir exécutif, le Premier ministre en l'occurrence. Mais Abdelmalek Sellal ne l'a pas fait. Après avoir comparé Abdelaziz Bouteflika à Angela Merkel, Abdelmalek Sellal se prépare à prendre, pour la troisième fois consécutive, la casquette de directeur de campagne du candidat-Président.

L'avenir de l'Algérie se joue au boulevard du 11-Décembre-1960. Il est entre les mains de Mourad Medelci, Hanifa Benchabane, Abdeldjalil Belala, Brahim Boutkhil, Hocine Daoud, Abdenour Graoui, Mohamed Dif, Ismaïl Balit et Faouzya Benguella, les neuf membres du Conseil constitutionnel.

T. H.

Les cellules souches : avancées

Cette première partie de la contribution a pour objet de faire un état des lieux scientifique dans le monde, de l'avancement des recherches portant sur l'utilisation des cellules souches adultes humaines prélevées dans certaines parties du corps puis réinjectées au niveau des sites de l'organisme que l'on veut régénérer, mais aussi sur l'utilisation des cellules souches embryonnaires douées de plus fortes potentialités. La deuxième partie de l'exposé rapportera les perspectives, les applications et les essais cliniques utilisant les cellules souches.

Par Pr Kamel Sanhadji*

Les recherches

En effet, les rares humains survivants immédiats à l'irradiation massive des bombardements atomiques de 1945 ont vite montré des signes d'épuisement, de fatigue, d'essoufflement et de pâleur extrême. Ce sont les signes d'une anémie (diminution du taux des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes du sang circulant). Ces personnes irradiées ont ensuite souffert d'infections sévères et massives par perte de leurs défenses immunitaires dues à la disparition des globules blancs. Ces infections ont parfois été associées à des hémorragies qu'on ne peut contenir car liées à la disparition des plaquettes sanguines indispensables à la coagulation. L'étude de la moelle osseuse (siège de la reproduction habituelle des globules sanguins et des plaquettes) de ces patients, la révéla désertée de toute cellule hématopoïétique (les diverses cellules du sang). Il s'agit de l'aplasie de la moelle dont sont morts secondairement toutes ces personnes massivement irradiées. C'est à partir de ce sinistre constat et de la comparaison avec les éléments biologiques d'individus normaux que des travaux scientifiques plus poussés ont pu mener chez des adultes humains au concept de transfert par transfusion de cellules souches médullaires (prélevées par ponction osseuse chez des donneurs volontaires capables de régénérer le capital cellulaire prélevé) aux victimes humaines soumises à des irradiations massives habituellement létales. La moelle osseuse de ces «greffés» a été progressivement recolonisée (réhabitée) par des cellules génitrices des globules blancs, des globules rouges et des plaquettes évitant ainsi aux greffés la mort par infection et saignements massifs dus à l'aplasie médullaire osseuse. On savait que l'organisme humain avait la capacité de produire des cellules nouvelles et surtout à régénérer des populations cellulaires constitutives de tissus, comme la peau, le sang ou les muqueuses, ou d'organes comme le foie. On sait aujourd'hui qu'il existe des réserves, localisées dans les tissus et les organes, de cellules dites «souches» parce que dotées, de façon latente, des propriétés spécialisées des tissus ou des organes considérés.

Une équipe suédoise a réussi une greffe de trachée (arbre respiratoire formé de cartilage) semée de cellules souches. Une technique innovante et un espoir fondé. En effet, l'opération fut complexe, mais les résultats sont probants. Il s'agit de la première greffe de trachée avec ensemencement de cellules souches, réalisée chez une jeune femme de 30 ans atteinte d'une bronchomalacie (aplatissement des bronches) au stade terminal, se traduisant par une tolérance parfaite et un recouvrement d'une fonction pulmonaire normale lui permettant une existence inespérée.

Plusieurs sortes de cellules souches sont différenciées selon un ordre décroissant de leur potentiel régénérateur et de leurs capacités. Il s'agit des cellules souches totipotentes (cellules qui peuvent conduire au développement d'un être humain comme les cellules de l'embryon pendant les premières divisions de l'ovule fécondé), des cellules souches pluripotentes (cellules qui ont vocation à former tous les tissus de l'organisme mais qui ne peuvent aboutir à la création d'un individu complet) et des cellules souches multipotentes (cellules présentes dans l'organisme adulte et qui sont à l'origine de plusieurs types de cellules différenciées). Ces cellules ont des capacités qui varient avec l'âge de l'embryon. Ces capacités sont énormes à l'origine, et elles se spécialisent au fur et à mesure du développement de l'embryon et de l'apparition des tissus et des organes. Alors que les cellules souches des adultes sont seulement multipotentes pour la plupart, les cellules souches embryonnaires demeurent fréquemment pluripotentes, voire totipotentes. Ces cellules souches ont la capacité de s'autorenouveler. Après division d'une cellule mère, une des cellules filles deviendra une cellule souche en tout point comparable à sa cellule mère ; l'autre par effet d'un message biologique provenant du tissu se différenciera en une cellule tissulaire spécialisée. C'est à partir du tissu que proviennent les messages de différenciation, quelle que soit la nature de la cellule souche. C'est cette propriété des cellules souches qui est à l'origine du concept de réparation d'un tissu ou du maintien numérique d'une population cellulaire organique ou tissulaire chez un individu adulte. A partir de ce concept de régénération tissulaire ou organique est apparu celui de thérapie cellulaire par dépôt, au niveau de la lésion tissulaire, d'un contingent de cellules souches. Les recherches effectuées actuellement sur les cellules souches (sur les mécanismes de communication intercellulaire, sur les mécanismes de différenciation puis de spécialisation cellulaire, sur les conditions de récolte des cellules souches, de leur mise en culture, de leur prolifération, de leur administration locale ou systémique) reposent sur l'idée qu'en maîtrisant leur potentiel régénérateur, de nombreuses applications thérapeutiques majeures pourraient voir le jour et permettraient des réparations tissulaires et organiques potentiellement vitales. C'est le fondement de la médecine régénératrice.

Que sont les cellules souches adultes ?

Le concept de cellules souches est apparu dans les années 1950, lorsque l'on a découvert et compris que des mécanismes de régénération tissulaire existaient sans doute dans toutes les structures de l'organisme. Les cellules humaines adultes sont déterminées à remplir plusieurs fonctions spécifiques, certaines possèdent un potentiel régénérateur certain qui nous permet de nous développer et de préserver notre organisme jusqu'à notre mort. La cicatrisation de la peau en est une illustration parfaite. Ces cellules régénératrices sont appelées cellules souches adultes : elles existent en faible proportion et servent à conserver et à réparer les cellules des tissus lésés.

Ces cellules régénératrices, même peu nombreuses, sont alors capables de réparer les tissus altérés et maintenir constant le nombre des cellules d'une population donnée. Les cellules souches fonctionnent comme des agents régulateurs, elles peuvent, grâce à leur capacité d'autorenouvellement, produire des cellules nouvelles sans que la population de cellules souches ne s'amenuise. Les centaines de milliards de cellules des tissus ou des organes d'un adulte ne peuvent plus se diviser, elles ne peuvent que mourir et disparaître à la fin de leur durée de vie normale.

Présent dans chaque organe aux côtés de cellules différenciées et fonctionnelles, un contingent de cellules indifférenciées se maintient dans un état quiescent, comme endormi, jusqu'à ce que l'organisme, à la suite de lésion, libère des signaux d'activation (facteurs de croissance) provoquant leur division. Ces cellules régénératrices, même peu nombreuses, sont alors capables de réparer les tissus altérés et maintenir constant le nombre des cellules d'une population donnée. Les cellules souches fonctionnent comme des agents régulateurs, elles peuvent, grâce à leur capacité d'autorenouvellement, produire des cellules nouvelles sans que la population de cellules souches ne s'amenuise. Les centaines de milliards de cellules des tissus ou des organes d'un adulte ne peuvent plus se diviser, elles ne peuvent que mourir et disparaître à la fin de leur durée de vie normale. Vingt millions de cellules de notre organisme procèdent chaque seconde à leur multiplication pour garantir constant un nombre total de cellules souches et de cellules différenciées. Le seul maintien du nombre de globules rouges rend nécessaire deux millions de divisions cellulaires par seconde.

La division des cellules souches peut s'effectuer de manière symétrique (chaque cellule souche en donne deux qui resteront dans leur niche) ou de manière asymétrique (après division, une cellule souche retourne à la niche et l'autre ira se différencier). Tel est le cas lors d'un mécanisme de régénération tissulaire où l'une des deux cellules filles reste dans la population des cellules souches pour entretenir et renouveler le nombre constant des cellules souches, l'autre rejoignant le groupe de cellules en différenciation (progéniteurs) ou déjà différenciées.

de la recherche et essais cliniques

Plus les cellules souches ont de potentialité, plus elles se reproduisent de façon symétrique. Plus les tissus et les organes deviennent différenciés, plus les cellules souches se divisent de façon asymétrique. De l'état quiescent et indifférencié de la cellule mère, la cellule fille va devenir fonctionnelle au cours d'un processus dit de différenciation cellulaire lié à l'organe ou au tissus dans lequel elle se trouve. Une cellule différenciée est une cellule capable de remplir une mission précise. Elle se caractérise par une fonction physiologique spécifique, une morphologie particulière et la synthèse d'un ensemble de molécules propres à chaque type de différenciation. Elle acquiert la capacité d'émettre des messages de différenciation. Il existe environ deux cents types de cellules différenciées chez l'homme. C'est le cas des cellules souches hématopoïétiques, dont le rôle est de toute première importance. Elles sont responsables du renouvellement à un taux constant des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes. Ces cellules sont dispersées dans toute la moelle osseuse hématopoïétique. Les cellules souches adultes sont multipotentes car elles peuvent permettre la régénération de plusieurs types de tissus. Contrairement aux cellules souches embryonnaires dites pluripotentes, leur spectre de différenciation est limité.

Diversité des cellules souches adultes

Par opposition aux cellules souches embryonnaires, les cellules souches adultes regroupent aussi bien les cellules provenant d'adulte, de nouveau-né que de fœtus.

Ce contingent cellulaire constitue un ensemble assez hétéroclite. Il est constitué de cellules à la localisation, la fonctionnalité et la potentialité très variables, d'où la nécessité d'un démembrement tenant compte de cette diversité.

Des cellules souches multipotentes entre l'embryon et l'adulte

Il s'agit des cellules du sang de cordon et des cellules souches fœtales. Le sang de cordon provenant du placenta (sang placentaire) est une source de cellules souches de potentialité intermédiaire entre celles de l'embryon et celles de l'adulte. Les cellules souches adultes ne sont pratiquement que multipotentes. Les cellules souches embryonnaires apparaissant avant elles dans l'ontogenèse (développement embryonnaire) et comportent probablement encore un taux significatif de cellules pluripotentes.

Ces cellules multipotentes du sang placentaire ont de nombreux avantages par rapport aux cellules souches adultes. D'une part, elles ont plus de potentialités, et d'autre part, elles expriment moins d'antigènes du système HLA (marqueurs cellulaires qui gouvernent la tolérance ou le rejet des greffes) à leur surface.

Ces antigènes d'histocompatibilité revêtent une grande importance puisqu'ils sont les dispositifs par lesquels les cellules souches administrées à un individu pourront être reconnues comme étrangères par son système immunitaire.

Toute reconnaissance d'un antigène étranger déclenche un mécanisme de rejet, plus ou moins intense et plus ou moins précoce. Le moindre risque de rejet immunitaire ne permet pourtant pas d'éviter totalement un recours aux médicaments immunosuppresseurs.

Il semble bien que le sang de cordon recèle aussi des cellules pluripotentes appelées Umbilical Stem Cord Cell (USCC). Ces cellules ont plus de potentiel pour aboutir à la création des différents types de tissus et d'organes. Toutefois, ces cellules, indispensables au développement de l'embryon, seraient présentes en faible proportion et seraient difficiles à individualiser, à cultiver et à congeler. Quant aux cellules souches fœtales, les organes et les tissus prélevés lors des interruptions de grossesse en comportent un important contingent.

En ce qui concerne les maladies cardiaques, un essai clinique a été coordonné, en France, pour pallier des insuffisances cardiaques secondaires à des infarctus du myocarde chez une dizaine de patients. Cet essai reposait sur la culture in vitro de myoblastes (cellules musculaires jeunes) prélevés sur un muscle squelettique, soit les précurseurs des fibres musculaires, à partir d'un prélèvement effectué chez le malade. Ces cellules cultivées ont ensuite été implantées, grâce à la radiologie interventionnelle, dans le cœur du patient afin de régénérer le muscle cardiaque. Un premier essai de phase I pratiqué sur dix patients a fourni des résultats encourageants.

Ces cellules souches fœtales comprennent une moindre proportion de cellules pluripotentes qu'au stade embryonnaire. Leur capacité d'autorenouvellement serait particulièrement efficace pour régénérer de la peau. Cependant, les cellules fœtales posent certaines questions d'importance pour leur utilisation thérapeutique. Même si les problèmes immunologiques sont relégués au second plan en raison de la moindre expression des antigènes HLA, le recueil de ce type de tissus présente un défi éthique technique (lourdeur de la procédure, matériel nécessaire à l'intervention).

Les cellules souches chez la personne adulte

Les cellules souches adultes sont probablement présentes et dispersées dans tous les organes du corps humain adulte. Plus ou moins rassemblées dans des microenvironnements improprement appelés «niches», elles participeraient à la régénération de l'organe ou des tissus où elles sont situées en fonction des signaux biochimiques (facteurs de croissance spécifiques) envoyés et reçus. Certains auteurs pensent que les cellules souches sont réellement multipotentes et que transférées dans un organe où elles recevraient des signaux spécifiques de développement, elles seraient capables de provoquer la régénération du tissu ou de cet organe bien qu'elles proviennent d'un autre. La localisation et l'identification des cellules souches dans tout l'organisme ne sont pas actuellement complètement réalisées.

Il reste à établir les organes où il est possible d'identifier suffisamment et d'isoler pour les prélever des cellules souches. En l'état actuel des connaissances, c'est un premier défi de taille.

Les essais cliniques sur les cellules souches adultes

Un certain nombre d'essais cliniques ont été réalisés ou sont en cours d'exécution en particulier en France. Ils concernent principalement trois types de pathologies : les maladies du système nerveux central, les maladies cardiaques et les lésions de la peau. En effet, certaines maladies du système nerveux central concentrent de grands espoirs thérapeutiques grâce à l'utilisation, parfois coordonnée avec la thérapie génique, des cellules souches adultes.

Si la maladie de Parkinson est la plus évoquée dans les indications concernant la greffe de cellules souches embryonnaires, il faut noter les essais cliniques traitant la chorée de Huntington (dégénérescence neurologique héréditaire provoquant d'importants troubles moteurs et cognitifs, anciennement appelée danse de Saint Guy). La maladie de Huntington est une affection héréditaire du système nerveux central due à une dégénérescence de certains noyaux gris centraux du cerveau.

On a tenté, grâce à la thérapie cellulaire et l'implantation in situ, de régénérer les neurones affectées par la maladie. L'essentiel de cette activité expérimentale et clinique concernant cette pathologie s'est porté sur l'utilisation des cellules souches fœtales afin de mettre au point une thérapie cellulaire chez des patients atteints de maladies neurodégénératives. Les premiers résultats positifs obtenus, en France, chez trois des patients traités pour leur maladie de Huntington, ont permis de procéder à des essais cliniques sur une centaine de patients. Ceux-ci ont été répartis en deux groupes successifs pour lesquels les essais cliniques ont été différés de 18 mois afin de pouvoir bénéficier des résultats antérieurs. Une fois le bénéfice de cet essai acquis, il sera possible de passer à une application thérapeutique plus large. Si apparemment, cette technique semble bien maîtrisée, des obstacles restent encore à surmonter. Tout d'abord sur le plan logistique. Ces interventions rendent nécessaire la mobilisation de moyens considérables pour chaque patient, le traitement d'un seul patient se faisant en deux temps. L'obtention de cellules souches fœtales ne peut se pratiquer qu'après une interruption de grossesse réalisée la veille de l'opération par un obstétricien formé spécifiquement. Puis ce matériau doit pouvoir suivre toute une chaîne ininterrompue de manipulations, des biologistes au chirurgien.

En l'état, dans une même équipe, il n'est possible d'effectuer une intervention que toutes les trois semaines. Le nombre de sujets à traiter étant extrêmement élevé, se posent des problèmes d'accès au traitement. Ces interventions requièrent non seulement une multidisciplinarité des acteurs, mais en plus une réelle interdisciplinarité. Seulement dix patients par centre et par an peuvent être traités, et il y a actuellement cinq centres en France possédant la technique et les équipes nécessaires à ces interventions. En ce qui concerne les maladies cardiaques, un essai clinique a été coordonné, en France, pour pallier des insuffisances cardiaques secondaires à des infarctus du myocarde chez une dizaine de patients.

Quant aux cellules souches fœtales, les organes et les tissus prélevés lors des interruptions de grossesse en comportent un important contingent. Ces cellules souches fœtales comprennent une moindre proportion de cellules pluripotentes qu'au stade embryonnaire. Leur capacité d'autorenouvellement serait particulièrement efficace pour régénérer de la peau.

Cet essai reposait sur la culture in vitro de myoblastes (cellules musculaires jeunes) prélevés sur un muscle squelettique, soit les précurseurs des fibres musculaires, à partir d'un prélèvement effectué chez le malade. Ces cellules cultivées ont ensuite été implantées, grâce à la radiologie interventionnelle, dans le cœur du patient afin de régénérer le muscle cardiaque. Un premier essai de phase I pratiqué sur dix patients a fourni des résultats encourageants.

En effet, 62% des aires du cœur ayant reçu les greffes de cellules souches ont cessé de dysfonctionner entraînant une restauration plus ou moins marquée de l'efficacité des contractions du ventricule gauche. Une limite importante à cette technique réside dans le taux de perte des cellules qui est estimé à 50%. En effet, longtemps sous-estimée, la question de la concentration des cellules est désormais prise en compte. Sachant que dans les cellules de moelle prélevées il n'y a que 0,01% de cellules souches. L'efficacité de la greffe en dépend largement. Cette question pourrait être en partie résolue par l'utilisation de cellules souches embryonnaires dont les capacités de prolifération permettraient de pallier ces pertes. En ce qui concerne les lésions de la peau, un succès thérapeutique a été obtenu, en France (en 2006 à l'hôpital militaire de Percy), dans le cadre d'une greffe cellulaire sur une main irradiée. La nouveauté réside dans l'utilisation de cellules souches issues de la moelle au lieu de cellules souches présentes dans l'épiderme.

Celles-ci ont été retenues à cause de l'importance et de la gravité des lésions qui avaient probablement détruit les cellules souches de l'épiderme, très sensibles aux radiations. Cependant, l'opération a plus consisté à fabriquer un pansement cellulaire donnant aux cellules du patient le temps de se reconstituer, plutôt qu'une réelle régénération.

A l'heure actuelle, il est possible de fabriquer artificiellement de l'épiderme. En revanche, il reste difficile de reconstituer tous les composants indispensables de la peau en particulier la fonction respiratoire, la transpiration, la sensibilité, les capacités immunitaires et la repousse des poils.Récemment, l'équipe française de génomique fonctionnelle au Commissariat à l'énergie atomique a réussi à démontrer la présence de cellules souches dans des cultures de peau humaine adulte et à les isoler. Ces travaux d'importance pourront permettre d'améliorer le traitement des grands brûlés. Et enfin, une équipe suédoise a réussi une greffe de trachée (arbre respiratoire formé de cartilage) semée de cellules souches. Une technique innovante et un espoir fondé. En effet, l'opération fut complexe mais les résultats sont probants. Il s'agit de la première greffe de trachée avec ensemencement de cellules souches, réalisée chez une jeune femme de 30 ans atteinte d'une bronchomalacie (aplatissement des bronches) au stade terminal, se traduisant par une tolérance parfaite et un recouvrement d'une fonction pulmonaire normale lui permettant une existence inespérée. La technique repose sur l'ensemencement d'un greffon trachéal déplété des cellules du donneur (on a enlevé les cellules du donneur laissant que la structure cartilagineuse de la trachée prélevée chez un patient décédé).

La structure trachéale ainsi préparée est ensuite ensemencée avec des cellules souches issues de cellules épithéliales (cellules recouvrant les surfaces des organes) et de chondrocytes (cellules formant le cartilage) autologues (cellules du patient lui-même, évitant ainsi le rejet).

Quatre mois après la transplantation, le greffon trachéal s'est re-cellularisé récupérant ainsi une capacité pulmonaire totale. Les biopsies effectuées un an après la greffe ont montré une complète re-cellularisation du greffon trachéal et l'apparition d'un épithélium cilié à deux ans ainsi qu'un aspect anatomique parfaitement normal.

Des questions restent posées, après cinq ans de recul, quant à la stabilité à long terme du greffon et des risques de transformation néoplasique (cancéreuse) à craindre avec l'implantation de cellules souches.

La lumière à ces questions viendra de la recherche car «la source intime de nos connaissances est l'expérimentation», dixit Claude Bernard.

K. S.

*** Directeur de recherche, hôpital Ed. Herriot, Lyon, conseiller, chargé des hôpitaux auprès du maire de Lyon.**

EMPLOI DES FEMMES

L'entrepreneuriat : une alternative à l'emploi salarié

Avec 146 sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), la femme occupe bien plus que le quota des 30% réservé aux femmes dans les assemblées élues. Cependant, l'emploi salarié n'embauche pas suffisamment. L'entrepreneuriat, selon des femmes chefs d'entreprise, reste une alternative pour pallier le problème.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Selon les données de l'ONS de 2010, le taux de chômage des femmes avoisinerait les 20% en moyenne. Pour les diplômées de l'enseignement supérieur, les taux affichés avoisinent 35% et jusqu'à 40% dans certaines régions.

«Malgré une offre importante en emploi féminin, la demande des entreprises reste faible dans son ensemble, hormis les administrations et les entreprises de prestation de services où nous retrouvons une demande d'emploi féminin importante, le reste des secteurs n'offre pas de grandes opportunités d'emploi aux femmes. Devant la faiblesse et la portée limitée des marchés d'emploi salarié, l'entrepreneuriat d'une manière générale se présente comme un substitut à l'emploi salarié et un levier stratégique pour la participation des femmes à la vie active», propose une étude sur l'entrepreneuriat féminin réalisée en septembre 2012 par Nacira Hadda et Baya Zitoune, cadres et femmes entrepreneures.

Selon l'enquête chômage de l'ONS au 4e trimestre 2010, le taux d'activité économique des femmes est de 14,2%.

Photo : Samir Sid

20% des femmes sont au chômage.

La part des femmes chefs d'entreprise par rapport au nombre d'employeurs est de 6%. Soit le nombre de femmes chefs d'entreprise est de 22 000. Le taux d'activité économique en 2013 est de 16,6%.

Selon l'étude, les femmes restent en nombre faible dans les dispositifs et programmes sectoriels. Ainsi 7% ont bénéficié du dispositif Ansej en 2011, 4% à l'Andi entre 2005 et 2011 et entre 1 ,6 et 3,6% dans les programmes de l'agriculture entre 2008 et 2010. A l'Angem, la tendance est inversée avec 60% contre 40% pour les hommes.

Le nombre de femmes inscrites au registre de commerce est de 8%.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, Souad Bendjaballah, qui s'est exprimée, hier, lors d'une journée parlementaire sur les droits économiques et sociaux des femmes, a indiqué que le but de cette journée «est de se consulter pour trouver le moyen d'améliorer le cadre législatif et celui du contrôle sur le niveau d'application des droits des femmes sur le terrain».

S. A.

LE QATAR IRRITE SES VOISINS

Crise diplomatique au sein du CCG

Crise diplomatique sans précédent parmi les monarchies du Golfe arabique. Par son comportement, le Qatar a fait se liguer contre lui trois de ses voisins : l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Bahreïn. Le Conseil de coopération du Golfe (CCG), sorte de communauté politico-économique des monarchies du Golfe, connaît, du coup, sa première profonde fissure.

Pleine, la coupe a fini par déborder. Doha a tellement exagéré ses ingérences directes ou indirectes dans les affaires intérieures des capitales voisines que ces dernières ont réagi de la manière forte.

L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Bahreïn ont décidé, hier mercredi, de rappeler leurs ambassadeurs au Qatar. Une première dans les annales diplomatiques de la région, en tout cas depuis la création du Conseil de coopération du Golfe en 1981.

Le rappel, qui pourrait en appeler à une totale rupture des relations diplomatiques, a fait suite à une réunion, à Riyad, qualifiée de houleuse, des ministres des Affaires étrangères du CCG. Une réunion durant laquelle, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Bahreïn, faisant cause commune, ont vainement tenté de faire entendre raison à leur voisin le Qatar, à leurs yeux coupable d'une excessive ingérence dans les affaires de pays tiers, les leurs au premier chef.

Selon l'agence de presse saoudienne SPA, « les pays du Conseil de coopération du Golfe ont tout fait auprès du Qatar pour s'entendre sur une politique unifiée (…) garantissant la non-ingérence de façon directe ou indirecte dans les affaires de chacun des pays membres».

Précisément, le Qatar a été sommé par ses voisins de ne plus s'adonner, comme il le fait, aux actions de nature à menacer la sécurité et la stabilité des Etats membres du CCG. En cause, le redoutable instrument de propagande qu'est la chaîne Al Jazeera. Cette sommation intervient après que l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, eut manqué à l'engagement qu'il avait pris lors d'un précédent mini-sommet du CCG, regroupant outre l'émir du Qatar, ceux de l'Arabie Saoudite et du Koweït. En dépit du rappel à l'ordre, le Qatar a continué à soutenir les mouvements islamistes qui activent dans les contrées voisines, menaçant, lorsqu'ils recourent aux violences terroristes, les régimes monarchiques.

Par ailleurs, la conduite à observer par rapport à la situation en Égypte a été également un point de discorde entre la «ligue des trois» et Doha. Le Qatar soutient ouvertement le président Morsi déchu et les Frères musulmans. Ceci pendant que le reste des monarchies du Golfe ont apporté leurs soutiens politiques et financiers au nouveau régime qui a déposé Morsi. Ce qui a fait que la discorde soit profonde. Le petit émirat du Qatar est mal perçu par ses voisins pour ce qu'il entretient, par ailleurs, comme coopération soutenue avec la Turquie, aux dépens du CCG, notamment par rapport à la crise syrienne.

L'axe Doha-Ankara fait trembler notamment Riyad qui a tout à perdre dans cette alliance géostratégique.

S. A. I.

ALORS QUE L'ACCORD PRÉFÉRENTIEL ALGÉRO-TUNISIEN ENTRE EN VIGUEUR

Les opportunités d'investissements réciproques sont très larges

Les opportunités d'investissements mutuels, d'affaires entre l'Algérie et la Tunisie sont larges, notamment dans le domaine de l'énergie et de la fabrication de pièces et composants énergétiques.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Des investissements directs du groupe Sonatrach en Tunisie sont ainsi possibles, laisse entendre le directeur de la représentation commerciale auprès de l'ambassade de Tunisie à Alger (Tunisia Export).

Rencontré hier à l'hôtel Hilton, à l'occasion des rencontres professionnelles bilatérales dans le secteur des pièces et composants automobiles, Riadh Bezzarga a estimé opportun pour les opérateurs algériens, exerçant également dans les secteurs des technologies de la communication ou du tourisme, de s'implanter directement en Tunisie.

Certes, le nombre d'investisseurs algériens en Tunisie reste minime, comparé aux 80 sociétés tunisiennes exerçant dans divers secteurs (services, industries et textile...) et présentes en Algérie pour un montant de 250 millions d'euros, indique-t-on. Toutefois, une présence renforcée de l'establishment économique algérien en Tunisie constitue une opportunité, d'autant que ce pays dispose d'un cadre propice, notamment du point de vue réglementaire, au développement des investissements étrangers et à l'exportation, expliquera-t-il. Mais également dans la mesure où les industriels et producteurs tunisiens ont développé un important réseau de sous-traitance avec les opérateurs étrangers, notamment dans le secteur de la fabrication de composants automobiles.

Notons dans ce contexte que les pneumatiques, les remorques et semi-remorques et les parties d'accumulateurs électriques comptent parmi les principales exportations tunisiennes vers l'Algérie, en constituant le premier poste, selon Riadh Bezzarga.

Comme il s'agit pour les industriels tunisiens de miser sur le marché algérien en pleine expansion, disposant d'importants atouts et où la demande et les besoins sont croissants ainsi que les possibilités de développement de la substitution aux importations et de modernisation des infrastructures. D'où l'opportunité de développer des investissements réciproques, de diversifier les exportations notamment algériennes vers la Tunisie et dominées actuellement par les produits énergétiques et les matières premières, à plus de 90%, selon le représentant de Tunisia Export. Dans ce cadre, les rencontres professionnelles bilatérales qui ont été organisées hier, avec la participation de 17 sociétés tunisiennes dont une entreprise spécialisée dans la fabrication de bateaux de plaisance, sont porteuses. Elles s'incrivent, précise le représentant tunisien, dans un cycle de rencontres sectorielles déjà organisées ou programmées dans les secteurs de la pharmaceutique, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire. Et ce dans le contexte où un accord commercial préférentiel algéro-tunisien, signé en 2008 et réactivé après une période d'incertitudes, vient d'entrer en vigueur depuis le début mars 2014.

Un millier de produits industriels et agro-alimentaires notamment sont, désormais, exonérés totalement ou partiellement de droits de douane entre les deux pays, des exonérations pouvant aller de 40% à 100% pour certains produits industriels et des exonérations des taxes douanières totales pour des produits agricoles et agroalimentaires.

Notons que l'accord stipule que les deux parties appliquent aux marchandises d'origine algérienne ou tunisienne le principe du traitement national en ce qui concerne les taxes exigées dans le pays importateur. Ce qui devrait booster la coopération commerciale, avec des échanges croissant de 20 à 30% par an durant les dernières années selon Riadh Bezzarga, en attendant la mise en place à terme d'une zone de libre-échange entre l'Algérie et la Tunisie.

Notons que les exportations tunisiennes vers l'Algérie ont atteint les 368 millions d'euros en 2013 contre 352 millions d'euros en 2012 et 306 millions d'euros en 2011.

Quant aux exportations algériennes, elles se sont établies à 896 millions d'euros en 2013 contre 717 millions d'euros en 2012 et 417 millions d'euros en 2011. Soit une balance commerciale largement à l'avantage de l'Algérie avec 529 millions d'euros en 2013.

C. B.

PORT D'ALGER

Un impressionnant incendie s'est déclenché hier

Un impressionnant incendie s'est déclenché hier matin, au port d'Alger. Selon les services de la Protection civile, le feu a pris dans un dépôt de pneus usagés appartenant à l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal).

Dépêchés sur place vers 9h, les sapeurs-pompiers ont été appelés en renfort. Cinq engins de la Protection civile et une ambulance ont été mobilisés. Il était question d'empêcher les flammes d'atteindre l'usine des corps gras, adjacente au port d'Alger, notamment avec les vents qui favorisaient la propagation du feu, explique la Protection civile. Vers 10h30, l'incendie a été entièrement maîtrisé mais le brasier a réussi à dévaster, complètement et entièrement, le dépôt de l'Epal. Toutefois, les services de la Protection civile n'ont signalé aucune victime. Les flammes étaient, d'ailleurs, visibles de loin et une immense et dense fumée noire se dégageait. L'incendie a également provoqué un énorme embouteillage dans les deux sens de l'avenue ALN (ex-Moutonnière), notamment par des curieux qui ralentissaient pour regarder.

Les causes du déclenchement du feu restent inconnues. N'ayant pas déterminé l'origine de l'incendie, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes.

Rym Nasri

BOUIRA

Des dizaines de citoyens de Saharidj ferment le siège de la daïra de M'chédallah

Les citoyens de Saharidj semblent décidés à aller de l'avant jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Et le mépris affiché par le chef de daïra qui avait refusé de se déplacer avant-hier sur les lieux, a eu pour conséquence que les mêmes citoyens qui le réclamaient comme interlocuteur fiable et valable, l'ont disqualifié hier, en fermant le siège de la daïra et en demandant à voir le wali.

Les citoyens présents réclamaient depuis plusieurs semaines une meilleure qualité de l'eau qu'ils consommaient puisque la conduite d'acheminement de cette eau depuis la source Ainsar Aberkane n'est plus sécurisée et se trouve en quelques endroits à ciel ouvert, et la plupart du temps, des bêtes sauvages, surtout des sangliers, meurent et se décomposent en se mélangeant avec ces eaux que les citoyens boivent. Outre la qualité de cette eau, les citoyens réclament également la rénovation du réseau d'AEP.

Cependant, face à ces revendications simples et légitimes émanant des citoyens humbles qui ne demandent qu'à être écoutés, les responsables censés être là pour jouer ce rôle de médiateurs entre l'Etat et le citoyen, affectent un mépris caractérisé dont les conséquences directes se traduisent souvent par l'occupation de la rue et la proclamation d'un divorce consommé.

Hier encore, alors que les dizaines de citoyens qui s'étaient déplacés depuis leur commune vers le chef-lieu de daïra, réclamaient le wali, ce dernier n'avait pas jugé utile de diligenter un émissaire pouvant parler en son nom ou au moins les convaincre de déléguer un groupe pouvant se déplacer à Bouira pour le voir et essayer de calmer les esprits. Bien au contraire, des milliers de citoyens d'une commune sont en colère et les responsables, à tous les niveaux, du moins, depuis le maire jusqu'au wali, affichent pour le moment un mépris total. Ainsi va l'Algérie.

Après quatre heures d'attente sous une pluie battante, les citoyens ont décidé d'eux-mêmes de rentrer chez eux calmement. Non sans se donner rendez-vous pour aujourd'hui toujours devant le siège de la daïra. En espérant que le wali daigne enfin leur envoyer un émissaire valable, autre que le chef de daïra, qui s'est disqualifié de lui-même.

Y. Y.

ILS RÉCLAMENT L'ABROGATION DE L'ARTICLE 87 BIS PAR ORDONNANCE

Les corps communs et les OP de l'éducation sortent dans la rue à Béjaïa

En grève de trois jours depuis mardi, plusieurs dizaines de travailleurs des corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'éducation ont réinvesti la rue, hier, à travers une marche suivie d'un rassemblement devant le siège de la wilaya pour crier, une fois de plus, leur colère face à la dégradation de leur situation socioprofessionnelle.

Par cette manifestation initiée par la section de wilaya des corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'éducation, tout en dénonçant les résultats de la dernière tripartite qui, estime-t-on, «n'a pas répondu à leurs attentes», les travailleurs protestataires exigent du «prochain président l'abrogation de l'article 87 bis par ordonnance, car nous ne pouvons pas attendre la loi de finances 2015 pour officialiser son abrogation», a souligné dans son intervention le S/G de l'Union de wilaya de l'UGTA.

Les protestataires réclament par la même occasion des augmentations salariales, l'intégration des contractuels et l'abrogation des statuts particuliers 08-04 et 08-05 du 19 janvier 2008. «Notre situation socioprofessionnelle se dégrade quotidiennement et le pouvoir d'achat est en chute vertigineuse. La dernière tripartite décide de renvoyer les aspirations des travailleurs à l'année prochaine, et cela, en dépit de l'embellie financière que connaît notre pays. Les travailleurs des petites catégories ne peuvent pas encore attendre une autre année. Nous exigeons maintenant l'abrogation de l'article 87 bis», ont déclaré certains protestataires. Les travailleurs des corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'éducation demandent aussi «l'établissement d'un plan de carrière basé sur la promotion interne directe».

A. K.

TIPASA

Des ministres africains visitent l'autoroute Bou Ismaïl-Cherchell

Des ministres du Mali et du Niger ont effectué, hier, une visite dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de M. Farouk Chiali, le ministre des Travaux publics.

Au cours de ce périple qui a permis de visiter la réalisation de l'autoroute Bou Ismaïl-Cherchell, la délégation a reçu des explications sur les caractéristiques techniques de ce tronçon d'un linéaire de 48 kilomètres, ainsi que sur les 30 tunnels destinés aux passages inférieurs et supérieurs de cette autoroute.

Le directeur des travaux publics, lors de l'exposé préliminaire a précisé l'importance des travaux de réalisation de l'autoroute Blida-Berrouaghia qui vient de démarrer à partir de la Chiffa, avec les dédoublements des voies actuelles sur 53 kilomètres.

Ces travaux, comprenant 61 ouvrages d'art, 26 viaducs et deux grands tunnels de 2.4 kilomètres seront suivis par le prolongement de l'autoroute Berrouaghia-Ghardaïa sur une longueur de 500 kilomètres.

L'orateur a tenu à préciser, en outre, que d'autres travaux sont en cours à l'instar des travaux de la rocade Tipasa-Tizi Ouzou sur une longueur de 150 kilomètres.

Abordant une présentation du contournement de la ville de Cherchell à travers un clip vidéo, l'orateur a indiqué que les travaux d'études sont finalisés pour un coût de 100 millions de dinars et concernent un linéaire de 17 kilomètres avec 6 kilomètres de bretelles, 21 ouvrages d'art, 3 échangeurs , un tunnel de 325 mètres et 5 viaducs.

Dans la déclaration faite à la presse, M. Chiali, ministre des Travaux publics, a affirmé que «l'autoroute Alger-Aïn-Guezzam-Niger permettra un véritable désenclavement des pays du Sahel à l'instar du Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Nord du Nigeria, particulièrement avec l'utilisation des infrastructures portuaires algériennes, qui leur permettra un accès direct sur la Méditerranée», et ajoute, que «ces pays sont favorables à l'utilisation des infrastructures portuaires algériennes à travers l'utilisation de la Transsaharienne. Des postes communs algéro-nigériens sont prévus à cet effet, et constituent un guichet unique pour faciliter le transport». Dans ce cadre, le ministre des Travaux publics a déclaré qu'«économiquement parlant, la présence algérienne est hautement souhaitée par ces pays, sachant que ces derniers sont impressionnés par nos réalisations».

Houari Larbi

M'SILA

Le conseil médical s'attelle à la formation continue des médecins

Devant le manque de médecins spécialistes, notamment en gynécologie, le conseil médical de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Slimane Amirat de M'sila a organisé ce mardi une journée d'étude qui rentre dans le cadre de la formation des médecins généralistes, des anesthésistes et des sages-femmes en vue de faire face à des complications qui peuvent surgir lors des accouchements surtout des femmes présentant différentes pathologies.

Ces rencontres d'études sont programmées une fois par semaine et à chaque occasion, un thème est abordé par le médecin-formateur, le docteur réanimateur M. Larbi Nabi, président du conseil médical de l'EPH Zehraoui de M'sila.

A cet effet, le docteur Dechoucha Souhila, médecin-chef de la maternité Slimane Amirat a déclaré en cette circonstance : «Ainsi les médecins en cours de formation ne quitteront pas leurs postes de travail et profiteront de ces rencontres devenues une opportunité de communication en vue d'améliorer la qualité des soins, participer à l'évolution des médecins et faire sortir des protocoles d'activité spéciale pour le service qui sera un support pour les médecins généralistes au niveau des hopitaux et dans les centres de soins situés dans les zones rurales».

Pratiquement, l'EHS Slimane Amirat est la seule clinique de maternité dans la wilaya qui enregistre un afflux important de femmes enceintes venant de toutes les communes voire des wilayas limitrophes. D'ailleurs on y recense 30 à 40 accouchements par jour et 150 à 200 consultations/jour.

Cet établissement connaît une amélioration et un agrandissement de la structure avec l'installation d'ascenseurs, l'ouverture du bloc opératoire et la mise en service d'un pavillon des urgences ; ces travaux ont été lancés l'an passé par l'ex-directeur de la santé de wilaya démis de son poste. Avec tous ces progrès, l'EHS ne bénéficie que des services de la convention signée avec des médecins privés spécialistes en gynécologie.

A. Laïdi

JIJEL

Belghimouse, un village déshérité

Les habitants de l'ancien village socialiste Belghimouse, relevant de la commune d'El Ancer, sont confrontés à un certain nombre de problèmes liés à leur vécu quotidien.

Les habitants s'insurgent contre la dégradation de leur cadre de vie notamment dans le domaine de l'alimentation en eau potable. Ce liquide précieux est une denrée rare dans cette bourgade.

Les citoyens de cet ancien village socialiste déplorent aussi l'état impraticable des ruelles de Belghimouse et où les cafés demeurent le refuge forcé de la frange juvénile fortement touchée par le chômage qui se pose avec acuité dans cette localité.

Des citoyens avec lesquels nous nous sommes entretenus ont soulevé le problème de la vétusté de leurs habitations de cet ancien village socialiste, inauguré par feu Houari Boumediène.

Bouhali Mohamed-Cherif

Photo : DR

EL TARF

De nouvelles infrastructures scolaires pour la wilaya

La directrice a précisé que cinq lycées, destinés à mettre un terme aux difficultés rencontrées actuellement par les élèves pour leurs déplacements quotidiens, sont prévus dans les localités de Chihani, de Berrihane, de Bouhadjar, d'El Kala et de Chatt.

Les travaux des chantiers se poursuivent «normalement» à l'exception de celui de Bouhadjar qui enregistre des retards dus à un «glissement du terrain», a-t-elle fait savoir, ajoutant que les «mesures adéquates» ont été prises pour remédier à cette situation. En tout état de cause, a-t-elle soutenu, «tous ces projets seront livrés et réceptionnés à l'été prochain et seront fin prêts pour l'accueil les élèves dès la prochaine rentrée». Un collège d'enseignement moyen (CEM), actuellement en voie d'achèvement à Zitouna, ouvrira également ses portes au mois de septembre prochain pour permettre aux élèves, qui parcourent actuellement 12 km pour se rendre à leur collège situé à Meradia, de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions. Selon la responsable locale de l'éducation, une demi-pension dont les travaux accusent un taux d'avancement de l'ordre de 60%, sera ouverte au sein du CEM Abbas-Ahmed, à El Tarf, en vue couvrir des localités limitrophes telles que Guergour et Aïn Kheyar. Outre ces projets destinés à rapprocher de leurs établissements les élèves résidant en zones éloignées, le secteur de l'éducation sera renforcé, lors de la prochaine rentrée scolaire par la mise en service de sept cantines scolaires dans des écoles situées dans les communes de Souarekh, de Ben M'hidi, de Bougous et d'El Tarf.

APS

GUELMA

Un jeune de 24 ans conduit en état d'ivresse et sans permis

Un jeune homme âgé de 24 ans originaire de Guelma, qui conduisait sans permis de conduire, a été arrêté cette semaine par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire au niveau du boulevard 1er-Novembre, en plein centre-ville, a rapporté hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Au vu de son état d'ébriété, les policiers l'ont interpellé en flagrant délit de conduite en état d'ivresse, et ils ont découvert plusieurs canettes de bière dissimulées sous les sièges de sa voiture. Poursuivi pour conduite en état d'ivresse et conduite sans permis de conduire, le prévenu a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Guelma, qui a ordonné sa mise en détention provisoire, révèle la même source.

N. Guergour

SOUK AHRAS

Deux personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone à M'daourouche

Deux personnes ont trouvé la mort par asphyxie au monoxyde de carbone mardi soir à M'daourouche (Souk Ahras), a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la Protection civile. Les victimes sont décédées par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un réchaud à gaz utilisé comme chauffage, a indiqué le chargé de l'information à la même direction, le lieutenant Rédha Messai. Les corps sans vie des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de la ville, selon le même responsable. Les services territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances et les causes exactes de l'accident.

APS

ANNABA

Le grand pont «Y» réceptionné fin avril prochain

Le grand ouvrage d'art dit «pont Y», en réalisation à la sortie sud de la ville d'Annaba, sera réceptionné «fin avril prochain», a-t-on appris hier auprès de la Direction de wilaya des travaux publics (DTP).

Long de 1,2 km, l'ouvrage qui dispose d'échangeurs et de quatre petits ponts est destiné à fluidifier la circulation et à apporter un meilleur confort aux usagers de la route menant vers les wilayas de Guelma, Souk Ahras et El Tarf, a précisé la même source.

Le pont «Y», réalisé dans le cadre des opérations d'aménagement des entrées sud et ouest de l'antique Hippone, a nécessité une enveloppe financière estimée à 9 milliards de dinars.

Son ouverture à la circulation au printemps prochain devrait permettre de réduire le nombre d'accidents de la circulation enregistrés sur cette route, a-t-on ajouté à la DTP. Les travaux d'aménagement de l'entrée ouest d'Annaba sont également en cours, donnant lieu à la construction de nouveaux ouvrages d'art moyennant un investissement public de 3,5 milliards de dinars, selon la même source.

Les entrées principales de la wilaya d'Annaba sont empruntées quotidiennement par un nombre important de véhicules, dont 1 900 bus, 5 000 taxis interwilayas et quelque 500 bus de transport suburbain, a-t-on encore fait savoir.

APS

RELIZANE

Les bénéficiaires d'aides s'impatientent

Les bénéficiaires d'aides pour la construction d'habitat rural de la commune de Sidi-Khettab dans la wilaya de Relizane se sont rapprochés hier de notre rédaction pour exprimer leur impatience devant les lenteurs bureaucratiques prises par cette opération.

«Les promesses faites par les autorités locales tardent à se concrétiser», nous a déclaré hier un groupe d'habitants de la localité d'El-Deghamidj, un bourg composé d'environ 25 familles habitant les lieux, dont les masures sont érigées sur un terrain privé. Ces derniers ont expliqué «avoir reçu des informations auprès d'une source à la commune disant que leurs dossiers sont à l'étude au niveau de la wilaya qui tarde à délivrer les décisions d'attribution officielle».

Contacté hier, le président de l'APC de Sidi-Khettab a répondu tout de suite «que les intéressés vont être servis prochainement». Ensuite, le maire a confirmé que «les dossiers des demandeurs ont abouti effectivement devant le bureau de la commission de logement de la wilaya, en transitant par le comité de wilaya qui a donné son aval aux dossiers des bénéficiaires qui lui ont été soumis, lesquels dossiers n'attendent plus que l'établissement des décisions d'attribution pour débloquer les aides qui seront distribuées à leur arrivée au niveau de la commune. Il s'agit d'un quota de 162 aides au logement rural qui sont dans ce cas», a précisé le président de l'APC. Dans la foulée, M. Boukhrisse a signalé que «la commune de Sidi-Khettab a bénéficié d'un quota de 1 000 aides à la construction de logement rural, dont la majorité a été distribuée et il n'en subsiste aujourd'hui que 150 qui vont être probablement distribuées dans le courant de la semaine».

A. Rahmane

NAÂMA

Sorties fréquentes et inopinées du wali

Le premier responsable de la wilaya, M. Mohamed Hamidou, a pris son bâton de pèlerin, pour un périple inopiné à travers les différents secteurs de la wilaya.

Le premier secteur inspecté était celui de la santé, qui a été passé au peigne fin. Une visite qui l'a conduit auprès des hôpitaux et des centres de santé de Aïn-Séfra et Mécheria, où des mesures d'urgence ont été prises, voire même des sanctions à l'égard d'un des responsables d'un établissement hospitalier à Mécheria, où la prise en charge des malades faisait défaut, apprend-on. Le chef de l'exécutif a supervisé également certains établissements scolaires du secteur de l'éducation, où lycées, CEM, et écoles primaires ont été visités et d'autres le seront prochainement.

M. Hamidou effectuera, par ailleurs, d'autres visites à travers d'autres secteurs, ainsi que d'autres chantiers d'aménagements en cours de réalisation, afin de s'enquérir également de l'avancement et de la qualité des travaux, nous a-t-on dit.

Notons que plusieurs responsables des deux secteurs inspectés, n'ont pas échappé aux remarques, recommandations et directives fermes données par M. le wali, qui, à chacune de ses sorties n'a pas hésité de rappeler à l'ordre les cadres du secteur quand c'est nécessaire, d'autant plus que les moyens matériels, équipements et humains existent.

«… Aucune excuse ne sera valable, aucun retard ne sera toléré quant à une réelle et meilleure prise en charge de la population, prise en charge des malades, des élèves scolarisés, contribution à un meilleur accueil du citoyen et lui rapprocher l'administration, afin de lutter contre la bureaucratie et le laisser-aller, œuvrer davantage à une bonne et meilleure gestion des établissements en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement», a déclaré le chef de l'exécutif.

B. Henine

AÏN-TÉMOUCHENT

Concours pour le recrutement de 60 aides-soignants

Dans le but de pallier le manque d'aides-soignants à travers les différentes structures sanitaires sur le territoire de la wilaya, la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Aïn-Témouchent a organisé un concours pour le recrutement de 60 aides-soignants pour l'exercice 2013 qui seront affectés à travers les structures sanitaires de la wilaya. Ainsi,1 702 postulants ont pris part à cet examen, selon le directeur de la santé et de la population de la wilaya M. H. Mokhtar.

L'examen s'est déroulé samedi 1er mars au niveau du centre universitaire de la wilaya. Il a été dirigé et encadré par l'Ecole paramédicale du chef-lieu où se déroulera également la correction des copies des candidats.

Pour ce qui est du déroulement du concours, le DSP dira qu'il s'est déroulé dans de bonnes conditions «c'est une première dans l'histoire de la wilaya du fait que par le passé, les candidats de Aïn-Témouchent se déplaçaient dans d'autres wilayas voisines pour passer ce genre d'examen», dira-t-il.

«Un autre concours pour l'année 2014 sera organisé au mois de juin prochain», conclut le DSP de la wilaya.

S. B.

12e ÉDITION DE JOUVENÇAL

«Forme et Beauté» s'installe à Oran

Pour sa douzième édition, le Salon international de la forme et de la beauté a choisi de s'installer à Oran, au niveau du Centre des conventions. Organisée par Krizalid de Communication en collaboration avec l'APC d'Oran, cette édition a lieu sous le haut patronage du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Jouvençal aura lieu du 6 au 10 mars 2014 avec pas moins de 40 exposants.

Lors d'un point de presse, M. Mustapha Chaouch, directeur de Krizalid, évoque la dimension internationale du Salon qui, dit-il, «est conforté par la présence directe des participants étrangers (Pologne, France, Tunisie, Turquie), en plus des firmes étrangères de 18 pays différents, représentées par leurs distributeurs algériens». La participation algérienne sera, pour sa part, représentée par près de 17 sociétés spécialisées dans le domaine.

Les 90 firmes présentes lors du Jouvençal 2014 proposeront aux visiteurs des produits dermo-cosmétiques, des huiles essentielles, des produits capillaires, des crèmes diverses, l'hygiène intime aura également sa gamme de soins… il y aura également une exposition de bijoux, parfums et bien d'autres produits.Quatre volets seront mis à la disposition du grand public, qui pourra prendre part à une animation intitulée : l'arbre du bonheur. Pour y participer, il suffira de bien remplir l'invitation avec ses références et la remettre à l'accueil. M. Mustapha Chaouch explique le principe : «Une fois l'invitation remise à l'entrée, le visiteur participe automatiquement au tirage au sort qui a lieu toutes les heures. La gagnante (ou le gagnant) pourra aller cueillir sur l'arbre du bonheur son cadeau-surprise offert par l'organisateur et les exposants. (Gardez précieusement le talon de l'invitation pour confirmer votre identité et avant de quitter le Salon, passez vérifier si vous n'êtes pas l'un(e) des heureux gagnants).»

Des conseils et des astuces beauté seront prodigués aux visiteurs à travers «Canal Beauté», et ce, durant toute la durée du Salon de 11h à 13 heures. La mode étant indissociable de la forme et de la beauté, elle sera donc présente durant ce Salon à travers des défilés de mode mettant en valeur le patrimoine algérien à travers ses tenues traditionnelles. Mais pas seulement, dira l'intervenant, puisqu'un volet sera consacré aux jeunes créateurs qui feront découvrir aux visiteurs les nouvelles tendances. Miss Jouvençal sera également élue durant ces cinq jours consacrés à la beauté et au talent. Les beauty-show, une autre animation au programme, qui consiste à réaliser en direct des coiffures et du maquillage, seront animés par des professionnels.

Enfin, trois trophées seront remis aux plus belles plumes du Jouvençal récompensant les journalistes auteurs des meilleurs articles publiés sur la forme et la beauté. Les organisateurs misent sur une affluence de près de 40 000 visiteurs durant les cinq jours du Salon, alors qu'une estimation est faite autour de 20 000 visiteurs pour la Journée du 8 Mars. Pour information, le salon Jouvençal sera ouvert de 10 h à 19 heures et le public est invité à y prendre part.

A. B.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

Si j'étais Président...

Par Kader Bakou

«Si j'étais Président, j'arrêterais en quelques jours les attaques terroristes contre les Etats-Unis. Définitivement. D'abord, je présenterais mes excuses à toutes les veuves, aux orphelins, aux personnes torturées, à celles tombées dans la misère, aux millions d'autres victimes de l'impérialisme américain. Ensuite, j'annoncerais aux quatre coins du monde que les interventions américaines dans le monde sont définitivement terminées et j'informerais Israël qu'il n'est plus le 51e Etat des Etats-Unis, mais dorénavant — chose curieuse à dire — un pays étranger. Et puis, je réduirais le budget militaire d'au moins 90%, utilisant le surplus à payer des réparations aux victimes. Ce serait plus que suffisant. Le budget militaire d'une année, soit 330 milliards de dollars, équivaut à plus de 18 000 dollars de l'heure depuis la naissance de Jésus-Christ. Voilà ce que je ferais les trois premiers jours. Le quatrième jour, je serais assassiné.» Qui a dit ça ? C'est un Américain : William Blum.

William Blum, né en 1933, est un écrivain et journaliste américain. Il a occupé au milieu des années 1960 un poste subalterne dans les services informatiques au département d'Etat. Très critique envers la politique extérieure des Etats-Unis, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *l'Etat voyou* (Parangon), *les Guerres scélérates* (Parangon,) et *Mythes de l'Empire* (Aden). A la fin des années 1980, il se rend à Los Angeles pour travailler, en collaboration avec Oliver Stone, sur un documentaire sur la politique étrangère des Etats-Unis, adapté de son livre *Killing Hope*. Mais ce projet n'aboutira pas. William Blum est aussi l'auteur d'une lettre d'information mensuelle, *The Anti-Empire Report*. Blum se considère comme socialiste et a soutenu Ralph Nader, candidat indépendant à l'élection présidentielle américaine de 2008. Aujourd'hui, Blum se considère comme socialiste. Et pourtant ! William Blum était anticommuniste et rêvait de travailler dans les services extérieurs des Etats-Unis.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

SALLE IBN ZEYDOUN

Chérif Kheddam : l'immortel

De grands noms de la chanson algérienne, dont Malika Domrane, Nouara, Farid Ferragui, Akli Yahiaten et Brahim Tayeb participeront au gala. Cet hommage sera l'occasion de la sortie d'un coffret comprenant l'intégralité du répertoire musical de Chérif Kheddam.

Un hommage à Chérif Kheddam est prévu dimanche prochain (9 mars), à partir de 18 h à la salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth à Alger. De grands noms de la chanson algérienne d'expression kabyle, dont Malika Domrane, Nouara, Farid Ferragui, Akli Yahiaten et Brahim Tayeb participeront au gala prévu en cette circonstance, et de jeunes talents reprendront des chansons de Chérif Kheddam. Cet hommage, qui sera organisé conjointement avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) sera l'occasion de la sortie d'un coffret comprenant l'intégralité du répertoire musical de Chérif Kheddam. Le

Photo : DR

chanteur, compositeur et poète Cherif Kheddam, est né en 1927 à Taddert Boumessaoud, dans la commune d'Imsouhal (Tizi Ouzou). A l'âge de 9 ans, il fait des études coraniques à la zaouïa de Boudjellil (Tazmalt). En 1942, il part à Alger pour travailler dans une fonderie à Oued Smar. Cinq ans plus tard, il s'installe en France. Au début, il travaille dans une fonderie, puis dans une entreprise de peinture. Attiré par la musique, il suit des cours du soir de solfège et de chant après les heures de travail.

Le début de sa carrière artistique est marquée par la sortie de belles chansons comme *Yellis n'tumert.* En 1956, Kheddam signe un contrat avec Pathé Marconi. En 1963, il rentre en Algérie et anime une émission radio pour les jeunes talents «Ichennayen Uzekka».

En 1995, Cherif Kheddam repart en France pour se faire soigner. Le 23 janvier 2012, il décède à l'âge de 85 ans, dans un hôpital parisien où il était hospitalisé. Le 26 janvier 2012, le corps de Cherif Kheddam est rapatrié en Algérie et inhumé le 27 janvier dans son village natal en Kabylie. Parmi ses chansons les plus connues, figurent *Djurdjura* (1958), *Nadia* (1958) *Vgayet telha* (1960), *Svah Ikhir* (1960), *Alemri* (1963), *Sligh iyemma* (1978) et *Tilawin* (1980).

K. B.

20 ANS APRÈS L'ASSASSINAT DE AHMED ET RABAH ASSELAH

Un hommage «pour ne pas oublier»

Hier, s'est déroulé à l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) à Alger un hommage émouvant, artistique et musical à Ahmed Asselah et son fils Rabah sauvagement assassinés le 5 mars 1994 dans l'enceinte de l'Ecole que Ahmed Asselah dirigeait depuis les années 1980.

Cela fait 20 ans que cet évènement dramatique s'est déroulé au sein de l'ESBA. Parce qu'ils appartenaient à une génération qui avait refusé de se taire et de se conformer aux préceptes et surtout de se soumettre aux menaces perpétrées par des groupes extrémistes des années noires, Ahmed a été assassiné un matin devant son fils Rabah âgé de 22 ans et étudiant en deuxième année à l'ESBA. Ce dernier, voulant porter secours à son père fut également assassiné.

Les anciens étudiants et des artistes ont voulu marquer le coup en organisant un hommage artistique et musical au sein de l'ESBA. L'une des organisatrices explique que l'hommage ne concerne pas seulement la famille Asselah mais toutes les personnes assassinées durant cette période, comme par exemple Dr Aslaoui, T. Djaout, Pr Boucebci, Belkhenchir, Liabès, Mekbel, Alloula, Lyes Mesbah et ses camarades, et tant d'autres.

Un «mur d'expression» a été réalisé pour l'occasion, «ce sont près de 690 personnes qui nous ont envoyé leur dessin, peinture, poèmes pour construire ce mur».

Un mur qui fait le tour de la salle où se déroule l'évènement, on y voit des inscriptions telles que «on n'oublie pas», des poèmes, des photos et des dessins d'artistes et d'enfants tapissent ce «mur d'expression».

L'hommage débute avec non pas «une minute de silence» mais «une minute d'applaudissements», ensuite, place à la musique avec Kawthar Meziti, suivi d'un moment poésie avec Samira Negrouche et enfin du chaâbi avec Reda Doumaz, qui était «un ami de Ahmed», me précise une organisatrice.

L'école est envahie par les anciens qui reviennent avec émotion sur leurs années passées sur les bancs de l'ESBA et de jeunes étudiants ; «on tenait à organiser cet évènement ici pour que la jeune génération connaisse cette histoire. Ils ne savent pas forcément il faut la leur raconter», dit une organisatrice.

Etait également présent à l'évènement, l'actuel président de la fondation «Essalah», le professeur Hocine Asselah cousin de Ahmed, «c'est un hommage organisé par l'Ecole des beaux-arts et qui ne concerne pas seulement Ahmed et son fils Rabah mais toutes les personnes injustement assassinées durant cette période. Au niveau de la fondation, nous demandons également que la vérité soit faite, sinon comment faire le deuil. C'est impossible !»

Les artistes se succèdent sur scène pendant que la salle continue d'échanger, de se retrouver après quelques années d'absence.

S. G.

Vente-dédicace de l'ouvrage :

France Algérie le grand malentendu

Mourad Preure sera, le samedi 8 mars 2014, à la librairie Cheikh Omar de Tizi-Ouzou à partir de14h, pour une vente-dédicace de l'ouvrage *France Algérie le grand malentendu.*

Un ouvrage co-écrit par Mourad Preure, expert en économie énergétique et président du cabinet Emergy International Strategic Consulting, et Jean-Louis Levet expert économiste présentement conseiller du président Hollande, chargé des relations de coopération industrielle avec l'Algérie.

Actucult

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Samedi 8 mars : Exposition permanente, vente-dédicace du livre intitulé : *Ulac Ayen yechban tayri* de Mme Aït Mohamed El-Djouher
13h : Représentation de deux pièces théâtrales sur la Journée internationale de la femme, présentée par le lycée de Boudjima, suivi d'un spectacle de chant et musique, animé par des chanteurs amateurs et un groupe de danse, organisés par l'Association socio-humanitaire El-Faredj de la wilaya de Tizi-Ouzou.
14h : Spectacle artistique «Spécial femme»

LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE PLACE ÉMIR-ABDELKADER, ALGER
Samedi 8 mars à 15h : Leila Hamoutène signera son livre *Le châle de Zeineb*, paru aux éditions Casbah.

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)
Samedi 8 mars à 15h : Spectacle artistique avec : Hassiba Abderaouf, Salim Hellil, Nadjet El Amria, Assila, Celina.

SALLE ATLAS (BAB-EL-OUED, ALGER)
Samedi 8 mars à 15h : Spectacle artistique avec : Samir Toumi, Linda Zaki, Halim El Assimi, Drifa, Abdou Deriassa.

COMPLEXE CULTUREL ABDELOUAHEB-SALIM, CHENOUA (TIPASA)
Du 6 au 21 mars : Exposition collective d'arts plastiques avec : Djahida Houadef, Zahia Kaci, Ababsia Djamila, Bayou Faïza, Habiba Bensekhar, Valentina Ghanem, Yasmina Saadoun, Zarhouni Fatma (Le vernissage aura lieu le 6 mars à 15h).
Le 8 mars à 14h : Un spectacle artistique avec : Nawel Illoul et Mounia Chaatal - Un défilé de mode, de l'association Faracha (Tipasa).

LIBRAIRIE CHIHAB INTERNATIONAL (10, AVENUE BRAHIM-GHARAFA, BAB-EL-OUED)
Mardi 11 mars à 14h : Rencontre-débat avec Wassyla Tamzali autour de ses ouvrages *Une éducation algérienne* et *Histoires minuscules des révolutions arabes*.

GALERIE D'ART LINA (LA MADRAGUE, AÏN-BENIAN, ALGER)
Du 8 au 20 mars : Exposition «peintures féminines».

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Samedi 8 mars à 15h : L'association le Troisième Millénaire, l'Onda et le TNA organisent un gala artistique en l'honneur de la chanteuse Nardjess, de la comédienne Nadia Talbi et de Nadia Goubar, première danseuse du Ballet national.

GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
Jusqu'au 30 mars : Exposition collective de peinture en hommage à Aïcha Haddad. Avec Djohar Baoudj, Chafika Bendali, Nariman Ghlamallah, Ahlam Kourdoughli, Houria Menaa, Sabrina Nehab, Karima Sahraoui et Hassina Zehaf.

LIBRAIRIE MÉDIA-PLUS (1, PLACE DES MARTYRS, CONSTANTINE)
Samedi 8 mars de 14h à 17h : Farida Hamadou signera son livre *La légende inachevée*, paru aux éditions Média-Plus, 2014.

LIBRAIRIE INTERNATIONALE AURASSI OMEGA
Samedi 8 mars de 14h à 17h : Ali Yahia Abdennour signera son livre *La crise berbère de 1949*, *portrait de deux militants : Ouali Bennaï et Amar Ould-Hamouda Quelle identité pour l'Algérie ?*, paru aux éditions Barzakh. Le public et la presse sont cordialement invités.

SALLE IBN-KHALDOUN (12, RUE DOCTEUR SAÂDANE, ALGER- CENTRE)
Vendredi 7 mars à 18h : Concert de Djmawi Africa.
Samedi 8 mars à 14h : A l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya organise un concert de l'artiste Massi. L'entrée est gratuite.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE LARBA-NATH-IRATHEN (TIZI OUZOU)
Vendredi 7 mars à 14h : Emev, l'Entreprise d'organisation des événements culturels économiques et scientifiques, organise, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale de Larbaâ-Nath-Irathen, un café littéraire et philosophique avec l'auteure Louiza Gallez sur le thème «Qu'est-ce que philosopher».

SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE KOUBA (ALGER)
Samedi 8 mars (dans l'après-midi) : A l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'association Nawafedh Thakafia organise un hommage à Warda El Djazairia. Gala avec la projection du clip *El ayyam* réalisé par le réalisateur Mounes Khemar.
Soirée musicale animée par Mohamed Panorama, Mohamed Lamari et le duo Amenadi. Récital de poésie populaire avec Messaoud Taibi, Yacine Boucharab, Nourredine Mazari et Kamel Cherchar. Exposition photos sur Warda El Djazairia.

MAISON DE LA CULTURE AHMED-AROUA (KOLÉA, ALGER)
Samedi 8 mars à 13h : Animation variée (poésie, défilé de mode, etc). Concert de musique par Noureddine Dziri, Célina, Cheb Salim, etc.

SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Jeudi 6 mars à 19h30 : L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger et l'Institut français d'Alger, organisent un concert de jazz avec le Sarah Murcia Quartet. Réservation à l'adresse suivante : sarahmurciaquartet.alger@if-algerie.com (Maximum 4 places par réservation).

INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER (RUE KHELIFA-BOUKHALFA, ALGER)
Jusqu'au 7 mars : Art'Landz, en collaboration avec l'Institut Cervantès organisent l'exposition «Printanière et féminin» (dessin, peinture, patchwork…), avec les créations des enfants ayant participé au projet «Viva España !» en compagnie des artistes de l'atelier Art'Landz.

CENTRE CULTUREL DE OUED KORICHE (ALGER)
Jeudi 6 mars à 20h : Soirée chaâbie avec Sid Ali Lekkam et Mohamed Rabeh.
Vendredi 7 mars à 20h : Soirée chaâbie avec Abdelmadjid Meskoud et Karim Teldja.
Jeudi 13 mars à 20h : Soirée chaâbie avec Tahar Zahani et Kamel Belkhiret.
Vendredi 14 mars à 20h : Soirée chaâbie avec Noureddine Allane et Bour Yacine.
Jeudi 20 mars à 20h : Soirée chaâbie avec Sergoua Mohamed, Mazira Kamel et Lagab Mohamed.

GALERIE EZZOU'ART DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB EZZOUAR (ALGER)
Jusqu'au 10 mars : Exposition de peinture «Atelier Mira» par les élèves de l'atelier de l'artiste polonaise Mira Naporowszka.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)
Jusqu'au 8 mars : 4e Festival national de la photographie d'art, regroupant des œuvres de quatorze photographes algériens de différentes générations autour du thème «Fragments d'enfance».

GALERIE ART 4 YOU (SACRÉ CŒUR, ALGER)
Jusqu'au 15 mars : Exposition de peinture «L'écho des périples» de Nadir Remita.

FOOTBALL

MATCH AMICAL INTERNATIONAL, ALGÉRIE 2- SLOVÉNIE 0

Des Verts prometteurs

Blida, stade Mustapha-Tchaker, temps variable, terrain en bon état, affluence assez nombreuse, arbitrage de M. Alioum Néant (Cameroun).

Buts : Soudani (45'+2'), Taïder (56') Algérie

Avts : Djabou (29') Algérie, Brecko (45'+1'), Ilic (71') Slovénie.

Algérie :

Zemmamouche, Mandi, Ghoulam, Cadamuro, Bougherra (Halliche, 50'), Mostefa (Lacen, 54'), Bentaleb, Taïder (Yebda, 75'), Djabou (Ferhat, 60'), Slimani (Djebbour, 70'), Soudani (Kadir, 85').

Entr. : Halilhodzic.

Slovénie :

Handanovic, Ilic, César, Kampl, Brecko, Krhin (Mertelj, 52'), Jokic (Matav, 46'), Kirm (Birsa, 46'), Ilicica (String, 46'), Kurtic (Pecnik, 58'), Bezjak (Milec, 68').

Entr. : Katanec.

Photos : NewPress

Des nouveautés, le sélectionneur des Verts en a apporté un paquet, hier, à l'occasion du dernier match amical de l'EN avant le Mondial, en Algérie. Au début et pendant ce rendez-vous amical face à la Slovénie, hier à Blida.Mandi, Cadamuro, et Bentaleb étaient les principales attractions de ce match-test face à la Slovénie dont l'entraîneur, Srecko Katanec, a ramené ses meilleurs éléments à Blida pour préparer les éliminatoires de l'Euro-2016 en France.

A ce trio, Coach Vahid a redonné une nouvelle occasion de s'illustrer à la paire Zemmamouche-Ghoulam, grandes révélations lors du décisif Algérie-Burkina Faso, le 19 novembre dernier. Taider, que certains disaient en désaccord avec le Bosnien, reprenait une place dans le Onze de départ choisi par l'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire pour affronter un adversaire connu pour la vivacité de ses attaquants, la rigueur de ses défenseurs et la polyvalence de ses hommes de milieu. Tactiquement, le 4-3-2-1 mis en place par Halilhodzic ne laissait que très peu d'espaces aux camarades de Handanovic, le longiligne portier de l'Inter Milan. Celui-ci sera, aussi, constamment harcelé par les lutins algériens, Djabou, Taïder et Soudani en l'occurrence, très actifs durant les premières quarante-cinq minutes. Une mi-temps gérée intelligemment par les Algériens qui se créeront les meilleures opportunités à l'exemple de ce face-à-face Slimani-Handanovic qui verra l'attaquant du Sporting buter in extremis sur le portier slovène (15') ou encore par l'entremise de Soudani, servi par Djabou, qui tire au-dessous (35'). Poursuivant leurs raids, les équipiers de Bougherra vont finir par trouver la faille. Un coup franc, à droite des bois slovènes, est botté par Taïder qui dépose le cuir sur le crâne de Soudani lequel ouvre le score d'une tête décroisée (45'+2').

Bentaleb taille patron, Djabou maestro

Déjà dans son élément, le milieu des Spurs fera subir des misères aux Slovènes et jouera, donc, un rôle prépondérant dans l'échiquier de Halilhodzic. C'est lui qui avait été le dépositaire de l'enjeu de l'EN pendant le premier acte et c'est lui qui entretiendra la flamme durant le second half. Son essai, dès la 47', échaudera les capés de Katanec mis à mal par les incursions des hommes de couloir algériens. C'est d'ailleurs suite à un dédoublement Djabou-Ghoulam, sur le flanc gauche que le second but algérien, signé Taider, interviendra. Un chef d'œuvre à enseigner dans les écoles de football (56'). La maestria de Djabou, tout comme le sang-froid et le sens d'adresse du médian de l'Inter Milan, ont désarticulé une arrière-garde slovène désemparée.

Puis, en dépit des changements (six de chaque côté), la partie se débridera malgré le fait que les Algériens avaient l'emprise sur le cuir. Avec, c'est clair, moins de fluidité au milieu du terrain et de percussion en attaque. Mais surtout une intéressante solidité de la défense algérienne qui a trouvé en Halliche, Cadamuro, et les latéraux de métier, Ghoulam et Mandi, de réels supports à Magic Bougherra, égal à lui-même, et Zemmamouche, très sollicité, c'est vrai, mais très attentif au danger, quoique minime, de Birsa et Cie. C'est, en somme, un test utile conclu par un succès bon pour le moral. C'est surtout une promesse faite par les troupes de Halilhodzic aux Algériens d'offrir le meilleur au pays du Roi Pelé qui avait donné le coup d'envoi du match d'hier.

M. B.

EN VISITE À ALGER POUR 48 HEURES

Pelé : «Priez pour le Brésil, j'en ferai de même pour votre sélection»

Le Roi Pelé est dans nos murs depuis mardi soir. Il est venu faire la promotion de la Copa Coca-Cola et, au détour, donner le coup d'envoi du match amical Algérie-Slovénie, hier à Blida. Très épuisé par ce long voyage, le septuagénaire a eu un programme chargé pendant son séjour à Alger.

Hier matin, il a rencontré une partie restreinte de la presse nationale. Pendant un petit quart d'heure, il a eu à s'exprimer sur sa présence en Algérie. «Un pays qui m'a porté chance», dira-t-il d'emblée car, expliquera l'ex-Roi de la balle ronde, sacré trois fois en Coupe du monde avec la Seleçao (1958, 1962 et 1970), «mon passage en Algérie a donné un coup d'accélérateur à ma carrière de footballeur».

Interrogé sur les chances de l'Algérie durant le prochain Mondial prévu au Brésil, l'ancien ministre brésilien des Sports a d'abord demandé aux présents de prier pour que la sélection de son pays remporte le trophée. Puis il a concédé une prière pour que la finale se joue entre le Brésil et l'Algérie. Plus sérieusement, l'ex-vedette de Santos estimera que «l'équipe d'Algérie n'a pas l'expérience de l'Italie, de l'Argentine et des grandes nations. Pour autant, le football est une boîte à surprises. Je prierai pour que votre équipe aille le plus loin possible dans cette compétition». Prié d'exprimer son avis sur le déroulement du Mondial-2022 au Qatar pendant l'hiver, Edson Arantes do Nascimento a fait savoir que tout est affaire de préparation. «Si le tournoi se joue sur la Lune, il faudra adapter les joueurs à évoluer dans pareil environnement. C'est mon avis personnel. C'est à la Fifa de décider», a-t-il précisé. La rencontre d'hier a été précédée par un feedback des organisateurs concernant le déroulement de la 4e édition de la Copa Coca-Cola. Une manifestation qui a consacré les jeunes Wadji (Mohammadia, Mascara) et Khentit (Skikda) qui participeront au camp international de Sao Paulo, avant le Mondial et assisteront au match d'ouverture de la 20e Coupe du monde (Brésil-Croatie) le 12 juin prochain.

M. B.

LE MONDIAL A COMMENCÉ HIER

Fernanda torture les Belges

Bruxelles, Moscou, Séoul, Alger. Ces quatre villes capitales s'observent depuis le fameux tirage au sort sous la houlette de la belle et sexy Fernanda.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Hier, des compétitions-tests ont eu lieu, personne ne dit plus matches amicaux, tant les enseignements à tirer de ces joutes sont utiles, bons et constituent des repères sérieux. La guerre psychologique a donc, autre élément d'analyse, pris sa véritable vitesse de croisière. Les piques, les allusions, les contre-pieds des coulisses et les déclarations «prêt à communiquer» fusent et ne s'arrêtent plus. Les experts comme Fabio Capello de Russie distillent avec succès les boniments.

Les rusés genre Marc Wilmots, excellent communicateur, néanmoins, selon les médias de son pays, bavard, arrivent tout de même à planter des banderilles, à marquer les distances et à induire, leur semble-t-il, en erreur. Restent l'énigmatique coach de Corée et l'Algérien Halilhodzic. Pour l'Asiatique, du côté de l'Oural et du Royaume de Belgique, la cause est entendue. Le Coréen, malin et taiseux, ne parlera pas et même s'il s'astreint à l'exercice de la parole, rien ne filtrera de ses propos. Le peuple Diable rouge en connaît un bout lui qui n'a même pas su savoir où a logé l'entraîneur de Corée pendant son séjour bruxellois. Les médias et les diplomates d'ici sont sûrs de seulement une chose : le chef du staff technique asiatique est venu, a vu et est reparti. Concernant Vahid Halilhodzic, son portrait est, certes, dressé. L'homme est connu dans le royaume parce qu'il officia à Lille toute proche et a joué à Paris, une contrée pas si éloignée que ça.

Les Belges et probablement les Russes et les Coréens ne semblent pas avoir décortiqué, scientifiquement, le Halilhodzic d'Algérie. Trop de paramètres leur échappent. A-t-il changé de méthode depuis qu'il a drivé la Côte-d'Ivoire ? A-t-il rejoint la religion de l'offensive comme la prestation des Verts à Ouagadougou paraît l'indiquer ou, c'était, simplement, une option tactique éphémère ? Les médias belges, en passant au peigne fin la liste des 28 présélectionnés algériens, n'y ont vu que peu de choses. Selon l'un des chroniqueurs spécialisés du Royaume (*La Libre Belgique*-francophone)», «l'Algérie ira au Brésil avec plusieurs options dans le chef de Halilhodzic». Selon ce spécialiste, «les Algériens peuvent évoluer, vu la pré-sélection, aisément dans n'importe quel dispositif, il suffit à leur entraîneur de seulement moduler, il a, à sa portée, les compétiteurs qu'il faut et à n'importe quel poste».

Prudent, le journaliste avertit : «Il n'est pas certain du tout que contre les Belges, les Algériens se cantonnent en défense en remballant pendant toute la rencontre ou passant leur temps à contrer. Ce n'est pas évident du tout. Les Algériens peuvent tout aussi bien opter pour des schémas plutôt offensifs, au moins pendant une période ou autre de la rencontre… Ils en ont les possibilités.»

Les Diables rouges et Wilmots sont contraints, vu la sociologie du groupe H ,d'opérer des choix déchirants. Ils seront dans l'obligation de laisser à Bruxelles des attaquants et des défenseurs prestigieux et aux CV impressionnants au profit de la polyvalence d'autres cadres. Wilmots va privilégier, cela se comprend à travers les grandes indications de sa pensée, la sélection de joueurs, fussent-ils moyens, mais au profil répondant au souci de passage - rapide - d'une option à une autre.

L'un de ses adjoints a éclairé davantage en déclarant : «L'Algérie a la chance de posséder des Bentaleb, Taïder, Feghouli, Ghoulam ou Guedioura pouvant être positionnés, ici ou là, avec une certaine facilité.»

Pourtant, les Diables rouges décisionnels ont décelé ou cru déceler deux failles majeures chez les Algériens : absence d'un gardien de brut d'envergure et une tendance à l'indiscipline tactique dès que le résultat tarde.

Il est vrai que les Diables rouges possèdent en Courtois (Atletico de Madrid) et Mignolet (Liverpool) deux parmi les meilleurs portiers du monde. On verra bien en juin si Fernanda a bien fait en mettant sur la route des Belges, les Algériens…

A. M.

CYCLISME

GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2014

Le grand départ dimanche à Sidi Fredj

Le départ du Grand tour d'Algérie cycliste (GTAC-2014), prévu du 8 au 29 mars, sera donné dimanche à partir de l'hôtel El-Marsa à Sidi-Fredj (Alger), avec la participation de 21 équipes représentant 16 pays, sur un parcours total de plus de 2 000 km.

Le GTAC-2014 devant se dérouler à travers 22 wilayas du pays, traversera cette année près de 450 communes, avec la présence de 170 coureurs représentant 12 formations européennes, quatre africaines, quatre algériennes et une seule équipe asiatique. La Fédération algérienne de cyclisme et l'organisateur du GTAC-2014 (Nord-Sud organisation) ont mis tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette 4e édition record qui comprend 20 étapes avec neuf épreuves.

Ces épreuves permettront aux équipes africaines de récolter le maximum de points en vue des prochaines échéances sportives dont le Championnat du monde de cyclisme sur route, prévu du 20 au 28 septembre à Ponferradina en Espagne, et les Jeux olympiques de Rio de Janeiro-2016. Le circuit adopté pour le Tour d'Algérie-2014 comprendra, cette fois-ci, des régions de l'ouest du pays. Les coureurs prendront le départ de Sidi-Fredj et passeront par les wilayas d'Aïn-Defla, Oran, Mostaganem, Aïn-Temouchent, Mascara et Sidi-Bel-Abbès. Parmi les pays participant à la quatrième édition du Grand tour d'Algérie 2014 figurent, outre l'Algérie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Erythrée, le Maroc et le Singapour. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le GTAC est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale (UCI). Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

Pour ce faire, la FAC a inscrit également les Tours de Blida (16-18 mars), de Sétif (19-21 mars) et Constantine (22-24 mars) dans le calendrier de l'UCI-Africa tour.

Pour le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, le Grand tour d'Algérie 2014 sera l'occasion pour donner une nouvelle impulsion au cyclisme national.

«La Fédération algérienne de cyclisme veut apporter, en collaboration avec Nord-Sud organisation (NSO), au plus grand nombre de spectateurs les moyens de vivre leur passion. Le Tour d'Algérie a commencé par une petite fête avant de devenir un évènement que tout le monde attend», a déclaré Fezouine lors d'une conférence de presse animée à Alger, à quatre jours du départ du GTAC-2014.

De son côté, le directeur du GTAC-2014, Rabah Ouchaoua, a indiqué que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet évènement.

«Le Grand tour d'Algérie est un défi qu'il faut réussir avec la contribution de tous les partenaires publics et privés. La caravane de cette année va passer à plus de 600 personnes, ce qui est énorme pour un tel évènement», a précisé Ouchaoua.

Le GTAC-2014 est marqué par des étapes de montagne, où les coureurs auront à «grimper» plusieurs cols de 3e et 1re catégories dont la montée de Santa-Cruz à Oran et le Mont de Chréa qui culmine à 1 550 mètres d'altitude (Blida).

Photo : DR

Le tracé du Grand Tour d'Algérie 2014

Critérium international d'Alger (Samedi 8 mars 2014)
Tour d'Algérie (Du 9 au 13 mars)
- Alger - Aïn Defla (122.5 km)
- Oran - Mostaganem (169,7 km)
- Oran - Mascara (143 km)
- Oran - Aïn Témouchent (132 km)
- Sidi-Bel-Abbès - Oran (148 km)
- Grand Prix d'Oran (14 mars 2014)

- Tour international de Blida (du 16 au 18 mars)
1-Mouzaïa-Tipasa-Mouzaïa (129.5 km)
2-Mouzaïa-Djebabra-Mouzaïa (158.8 km)
3-Zéralda-Chréa (114.4 km)

- Tour international de Sétif (du 19 au 21 mars)
1-Sétif-Bougaâ-Sétif (129 km)
2-Sétif-Dehamcha (117.6 km)
3-Sétif-Bir Hdada (111.3 km)
- Critérium international de Sétif : 22 mars

- Tour international de Constantine : du 23 au 26 mars
1-Sétif-Constantine (149 km)
2-Constantine-Oum-El-Bouaghi
3-Mila-Constantine (111.5 km)
4-Constantine-Skikda (130.2 km)
- Circuit international d'Alger : 28 mars
- Critérium international de Blida : 29 mars.

Les équipes participantes (21 pour 170 coureurs)
- Vélo club Sovac (Algérie)
- Groupement sportif des Pétroliers (Algérie)
- Ooredoo Team (Algérie)
- Cevital Team (Algérie)
- Al Nasr Club Cycling Dubai (Emirats arabes)
- Equipe nationale du Bahreïn
- Equipe nationale du Maroc
- Equipe nationale du Rwanda
- Equipe nationale du Burkina Faso
- Equipe nationale de l'Erythrée
- Andalucia (Espagne)
- Wilton-care4bikes-aadrink ct (Pays-Bas)
- Chambéry cyclisme compétition (France)
- Team Erdinger (Allemagne)
- Gragnano sporting club (Italie)
- Team Greens (Malte)
- Team 21 (Russia)
- Utensilnord (Hongrie)
- Ocbc Continental Cycling Team (Singapour)
- Louletano Dunas Douras (Portugal)
- Veloschils Interbike (Grande-Bretagne).

FOOTBALL

CONSÉQUENCES DES NOUVELLES DISPOSITIONS ÉDICTÉES PAR LE BF

L'AGEX de la LFP n'aura pas lieu

«D'une pierre plusieurs coups». Le président de la FAF ne pensait pas bien faire en décidant, lors de la réunion du BF, mardi matin, d'alléger les sanctions disciplinaires, d'autoriser les présidents de clubs à s'asseoir sur le banc des remplaçants et surtout de décharger, le président de la CFA, Belaïd Lacarne de la prérogative de désigner les arbitres des championnats de Ligues 1 et 2.

Photo : DR

Des décisions saluées par la plupart des responsables des clubs de ces deux paliers dits professionnels qui avaient appelé (menacé même), la semaine dernière lors des AGO de la FAF et de la LFP, de convoquer une assemblée générale extraordinaire de la Ligue de football professionnel. Celle-ci est désormais caduque. Mohamed Raouraoua a tué la contestation dans l'œuf ne laissant que très peu de marge de manœuvre à ceux qui criaient, devant Kerbadj, leur ras-le-bol.

Une semaine après leur révolte à deux vitesses, les présidents de clubs ont remporté une bataille, celle de voir les désignations des arbitres échapper au contrôle de la commission de Belaïd Lacarne, dorénavant instruite de poursuivre ses plans de développement, de formation et de recyclage des hommes en noir. Selon des sources concordantes, le président de la CFA/FAF a mal pris cette mesure prononcée, la veille de la réunion du BF, par Mohamed Raouraoua. Un «chaud débat» aurait même été engagé entre les deux responsables fédéraux avant que le patron de la FAF ne prononce la sentence en défaveur du membre de la commission d'arbitrage de la CAF et de la Fifa. Cette revendication satisfaite, la gestion du volet arbitral en cette chaude fin de saison posera d'innombrables interrogations. Que feront les arbitres dont la majorité obéit au doigt et à l'œil au maître incontesté de la CFA ? Pas associés à cette décision de séparation du volet de la formation et du recyclage avec celui des désignations, les referees, notamment ceux du grade international, vont devoir subir les caprices de certains présidents capricieux qui vont tout faire pour peser sur la manière de gérer de la commission provisoire instituée par la FAF.

D'autre part, ouvrir la main courante à autant de monde va avoir des conséquences insoupçonnables sur le déroulement de la compétition.

La création du poste de chargé de sécurité ne peut, à elle seule, contenir les mouvements de la trentaine de personnes (7 joueurs remplaçants et 8 officiels de chaque équipe) qui prendront place sur les bancs. Cette mesure pour le moins populiste risque d'envenimer la situation étant donné que l'une des causes de la montée de la violence dans nos stades est le comportement scandaleux de certains joueurs, entraîneurs, dirigeants et officiels (arbitres et délégués).

M. B.

IL AVAIT PRIVÉ LE CABBA DE DEUX PENALTIES FACE AU CRB

Bousseter au frigo

L'ex-arbitre international Sofiane Bousseter qui avait dirigé le match de la 21e journée de la Ligue 1, CRB-CABBA (2-0) vendredi dernier au stade du 20-Août à Alger, n'officiera plus durant la dernière ligne droite des championnats des Ligues 1 et 2. Et pour cause : son office lors de ladite rencontre a été jugé scandaleux aussi bien par les dirigeants et entraîneur du CABBA, équipe privée de deux penalties, que par les contrôleurs présents ce jour au niveau de l'ex-stade municipal. Une prestation qui renvoie l'arbitre de la Ligue de Blida, déjà écarté de la liste des arbitres internationaux, transmise en octobre dernier à la Fifa.

M. B.

CD DE LA LFP

Yahi (USC) radié à vie, Hamar blanchi

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel a pris un certain nombre de décisions en rapport avec des affaires enrôlées au lendemain de la 21e journée de championnat des Ligues 1 et 2. Aussi, le gardien de la JS Kabylie Malik Asselah, exclu lors du derby kabyle (JSMB-JSK) a écopé de six matches de suspension pour «comportement violent et pour provocation du public». Le portier kabyle fera son retour sur les terrains le 26 avril prochain à l'occasion du match contre l'USMH (27e journée).

Le gardien kabyle devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 60 000 dinars. Il manquera d'importantes rencontres de son team en championnat (ASO, ESS, MCA, RCA et CABBA) et la demi-finale de la coupe d'Algérie face au CRBAF.

Pour sa part, la JSM Béjaïa s'est vu infliger un match à huis clos et 50 000 dinars d'amende pour «mauvaise organisation». Le dossier de ce duel kabylo-kabyle reste «ouvert» pour compléments d'informations.

D'autres sanctions, plus lourdes celles-là, ont été prononcées à l'encontre de quelques dirigeants dont celui de l'US Chaouia, Yahi Abdelmadjid, radié à vie et interdit d'exercer toute activité en relation avec le football (administrative, sportive ou autre) «suite à ses déclarations répréhensibles et aux faits aggravants». Le président de l'USC, qui avait dénoncé le fait du prince des responsables du football national, devra aussi payer une amende de 200 000 dinars. La CD a également infligé six mois de suspension dont trois avec sursis au président du RC Arbaâ Djamel Amani plus une amende de 40 000 DA. Le communiqué ne donne aucune qualification au délit commis par le responsable du néo-promu et ex-international du CRB. Il n'en demeure pas moins que les charges retenues contre Amani renvoient à son violent accrochage avec le boss de l'ESS, Hassan Hamar que la CD de la LFP a dédouané de toute implication dans le grabuge qui a été provoqué, jeudi dernier, lors du match RCA-ESS (1-0). Hamar a pourtant déjà écopé de plusieurs sanctions sans que celles-ci soient inscrites sur son carnet disciplinaire (récidive, ndlr). Pour autant, aussi bien Yahi (USC) qu'Amani ont fait la promesse de ne pas se taire suite à cette lourde sanction. A suivre.

M. B.

MC ALGER 1 - ES SÉTIF 1

Hachoud répond à Tiaïba

Quatre jours après avoir surpris, chez elle, l'ASO Chlef, le MCA trébuche à Bologhine et déçoit, une fois n'est pas coutume, son large public. Hier, les «Vert et Rouge» pensaient s'offrir un autre gros gibier, qui n'est autre que l'actuel dauphin du championnat, en vue de conforter sa position au podium. Il n'en fut rien et les camarades de Yahia-Chérif ont fini par comprendre que dans un match de football, dominer n'est pas gagner. Et le résultat de parité qui a sanctionné ces débats au niveau juste moyen, n'aura été possible que grâce à... Hachoud dont le bolide, durant le temps additionnel, sauvera les Mouloudéens d'une défaite quasi certaine (90'+1').

Une première mi-temps entièrement dominée par les capés de Bouali qui manqueront plusieurs opportunités de scorer par Hachoud, Djallit et Gherbi (8',12', 15' et 26') sans pouvoir surprendre Khedaïria et sa défense. Pis, sur la seule occasion franche des Sétifiens, Tiaïba, servi par Oulmi, trompera, d'une tête piquée, le portier mouloudéen Djemili à la stupéfaction générale (29'). Puis, une seconde mi-temps qui a reproduit le même scénario que lors des 45 premières minutes où ratages et contestations étaient légion. La réalisation somptueuse de Hachoud interviendra alors au moment où les fans mouloudéens commençaient à quitter le stade, croyant le match arrangé.

M. B.

Start

Vendredi 7 mars (16h)
A Constantine : CSC-USM Alger
Samedi 8 mars (15h)
JS Saoura- CR Belouizdad
USM Harrach-CRB Aïn Fekroune
MCEE-JSM Béjaïa
CABBA-RC Arbaâ
JS Kabylie-ASO Chlef
MOB-MC Oran (18h).

LIGUE 2 (22e JOURNÉE)

WAT-USMBA le choc de l'Ouest, MSPB-CAB le derby des Aurès

Le match entre le leader l'USM Bel-Abbès et le WA Tlemcen, l'un des prétendants à l'accession en Ligue 1 professionnelle de football, constitue l'affiche phare de la 22e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 prévue vendredi et qui sera marquée également par le déplacement des deux poursuivants directs, l'ASM Oran et le NA Hussein-Dey, sans oublier le derby des Aurès MSP Batna-CA Batna, décisif pour le maintien.

L'USMBA effectuera un déplacement périlleux à Tlemcen pour croiser le fer avec une équipe du WAT qui jouera gros pour garder ses chances intactes dans l'optique de la montée.

Les hommes d'Abdelkrim Bira devront sortir le grand jeu pour espérer revenir avec un résultat positif pour garder à distance son adversaire du jour.

De son côté, le WAT, qui occupe la 6e place à sept longueurs du premier, compte bien profiter de la réception de l'USMBA pour s'imposer et se rapprocher davantage du podium.

L'ASM Oran (2e), à trois unités du leader, se rendra au Khroub pour croiser le fer avec l'ASK dans un match ouvert. Les Oranais qui ont souffert pour s'imposer contre l'USMM Hadjout (1-0), lors de la précédente journée, n'auront pas la tâche facile contre l'AS Khroub qui n'a pas encore assuré son maintien.

Le NA Hussein-Dey qui reste sur une belle série se déplacera à Boussaâda pour affronter l'ABS, une formation difficile à manier à domicile, et qui reste sur un nul en déplacement face au CAB (1-1).

Les Sang et Or joueront cette rencontre sans leur buteur Hemani, suspendu après son exclusion lors de la victoire à l'arraché contre le WAT (1-0).

L'US Chaouia et l'USM Blida, qui partagent la quatrième place à cinq points du premier, veulent renouer avec le succès après le semi-échec de la semaine passée.

L'USMB, neutralisée à domicile par l'USM Annaba (0-0), ne devrait pas rencontrer trop de problèmes pour engranger les trois points de la victoire face à la lanterne rouge l'ES Mostaganem. L'US Chaouia qui demeure sur deux nuls, dont un à domicile, accueillera le MC Saïda avec la ferme détermination de s'imposer pour rester dans le peloton de tête.

En bas de tableau, le derby des Aurès entre le MSP Batna et le CA Batna se jouera sous le signe de «La défaite est interdite» pour les deux équipes qui se battent pour éviter la relégation.

Le MSP Batna (13e), qui a réussi à revenir avec un précieux point de son déplacement à Saïda, voudrait bien confirmer face à son rival de toujours pour sortir de la zone rouge.

Le CA Batna (15e), qui n'a plus gagné depuis plusieurs semaines, est désormais dos au mur et une nouvelle contre-performance enfoncerait un peu plus le club.

L'USM Annaba (14e) sous la conduite de son nouvel entraîneur Mezlini accueillera l'AB Merouana avec la volonté de confirmer le nul obtenu à Blida dans l'optique du maintien.

Start

Vendredi 7 mars (15h)
MSP Batna-CA Batna
AS Khroub-ASM Oran
USMM Hadjout-O Médéa
USM Annaba-AB Merouana
A Bou-Saâda-NA Hussein Dey
US Chaouia-MC Saïda
ES Mostaganem-USM Blida
WA Tlemcen-USM Bel-Abbès.

LA SIGNATURE DU CONTRAT AURA LIEU AUJOURD'HUI

Mobilis parrainera les championnats de Ligues 1 et 2

Le projet prend officiellement forme. Désormais, les deux paliers du championnat professionnel 1 et 2 seront baptisés à l'effigie de l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis. L'annonce sera faite aujourd'hui (10h) à l'occasion de la signature du contrat de sponsoring entre la LFP de Mahfoud Kerbadj, représentant des clubs des deux ligues, et Saâd Damma, PDG de l'opérateur public.

L'occasion de connaître les détails d'un partenariat qui a été annoncé à la fin de l'an 2013 mais qui a pris du retard en raison notamment de l'exigence des clubs à être associés à cette association qui constitue une source non-négligeable dans leur financement.

Il est bon de rappeler que Mobilis est sponsor exclusif de la Supercoupe d'Algérie durant trois éditions (2013, 2014 et 2015). Un challenge qui a été doté de 5 milliards de centimes.

M. B.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 7 films de Roman Polanski. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Auteur qu'il porta à l'écran»

T	S	Z	P	I	L	M	A	N	L	E	P
S	B	S	Y	R	A	M	E	S	E	R	U
I	A	N	I	S	T	E	R	O	B	S	L
W	B	A							A	E	S
T	Y	I							L	R	I
R	O	P							D	I	O
E	L	E							E	P	N
V	I	L	T	R	O	M	A	L	S	M	C
N	E	F	I	L	L	E	E	T	V	A	H
U	E	J	A	L	N	W	O	T	A	N	I

1- LE BAL DES VAMPIRES
2- RÉPULSION
3- CHINATOWN
4- LA JEUNE FILLE ET LA MORT
5- LE PIANISTE
6- ROSEMARYS BABY
7- OLIVER TWIST

MOT RESTANT = SZPILMAN

LETTRES DE : Rhin

1					■	■	C	■	■	■			
2						■	O	■	■				
3				■	■	■	N						
4							S	■	■	■	■	■	
5			■	■	■	■	T	■	■	■	■		
6							A	■	■	■	■		
7					■	■	N	■	■	■			
8							C	■	■	■	■	■	■
9				■	■	■	E						

1-COURS D'EAU
2- CAPITALE
3- NOM DU RHIN
4- Y PREND SA SOURCE
5- LAC
6- MASSIF
7- S'Y JETTE
8- VILLE
9- VILLE

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

CAPTOWN-DECUPLER
RUEE-ORGUES-RITE
ERS-MN-ROC-NIEES
DA-CA-TES-TEA-NP
I-MANTES-MER-ADO
BRASIER-SERVIR-N
LARSEN-PATRIE-PS
ETRES-MAIRES-CRA
SUER-LARGES-SAIB
-RE-MEDINE-MELAI
OE-BOGOTA-DINE-L
U-ALI-NE-VONT-SI
MESANGE-JETAIT-T
ECUMES-D-NAIT-TE
LO-ES-RENDIT-BAS
BUTS-RAJOUT-LAN-
OTA-PE-OIE-LAC-I
UA-FAMEUX-COR-DM
A-ARRETA-DRU-EUP
GAMOUDI-TESTER-E
HUITRE-TOL-RE-MR
IR-TE-VENISE-NEF
-ANE-RENNES-SIRE
SIS-PORTEE-SA-EC
IT-MONTER-PAIE-T
G-LARGUE-COUT-AI
NEO-TES-FOUR-ISO
ELBIAR-NARRATION

MOTS FLÉCHÉS

-KONE-OMARSEILLE
B-TIRA-AMOUR-AU-
AVIDE-FR-US-CI-B
KITS-RENTE-MATOU
ASE-PIRES-DILUER
RA-NOS----OSEE-K
Y-CONE----MAS-PI
-BOITE----EI-MILA
BEURS-DITES-MILA
ATRE-MELEE-TARIF
KIT-COTES-ROIS-A
OS-MINES-FILS-TS
-ETALON-FIEE-NEO
ASSIS-DEFENSEUR-

LETTRES DE FIDJI (LES ILES)

------FINNOIS
KAUTOKIENO---
------NORVEGE
-MEHAMN------
---HAMMERFEST
-----VADSO---
----VARDO----
---KIRKENES--

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

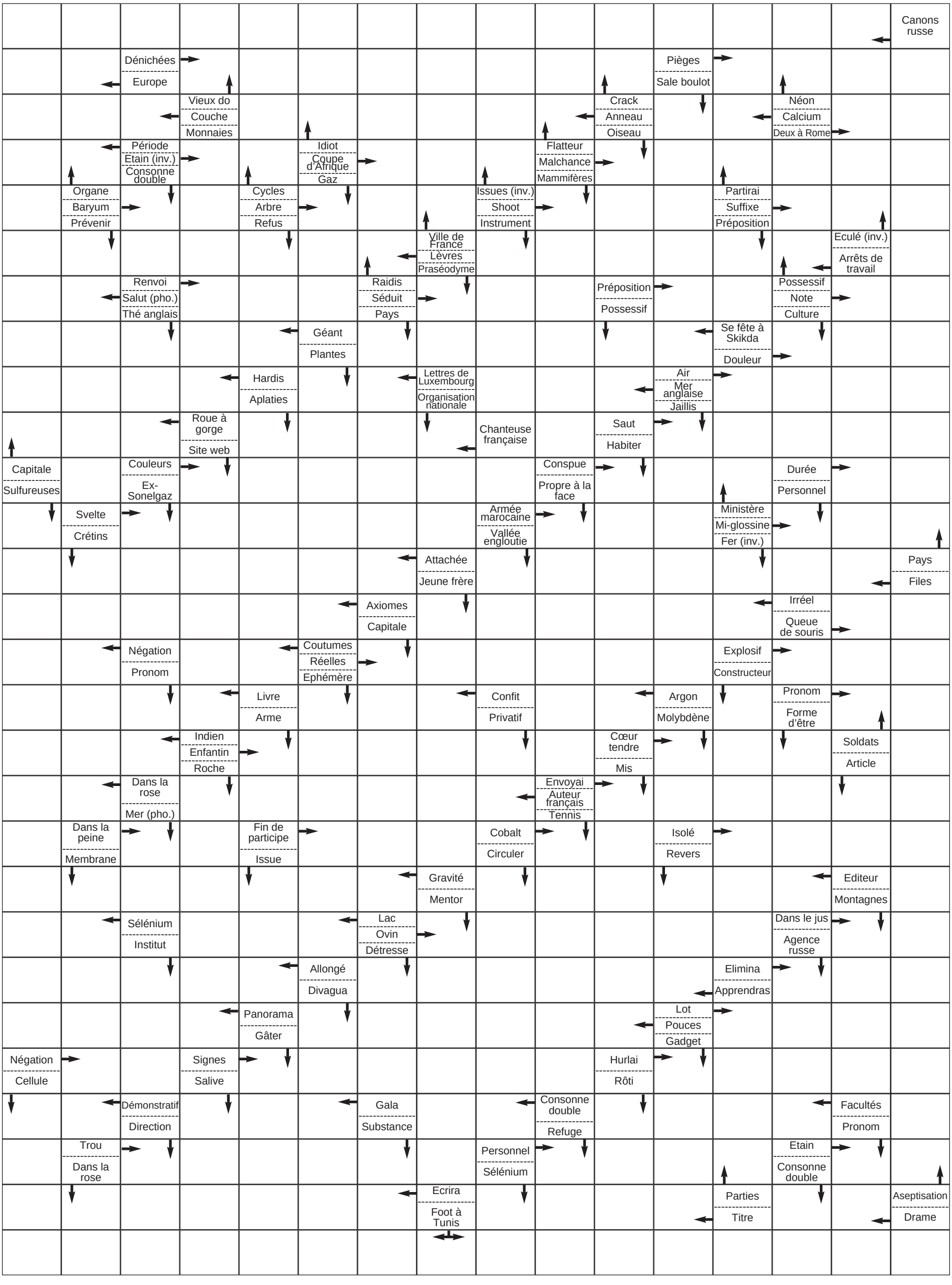

SOIR DE LA FORMATION

ÉCOLE PRIVÉE cherche formateur HSE. Envoyer CV : 021 44 94 87

F136679

LES STAGES DE BEAUTÉ ACADÉMIE : formation diplômante : coiffure avril, formation esthétique 16 mars, maquillage, manucure 30 mars, soins corps 28 mars, beauté du regard mars, réflexologie plantaire 22 mars. Tél.: 021 68 17 70 - 0556 82 46 36

F217/B13

ÉCOLE AGRÉÉE PARC HYDRA lance promo acc. 3 mois, esthétique, onglerie. - 021 60 04 78 - 0554 95 25 57

F136611

BEAUTÉ ACADÉMIE vous informe que les inscriptions sont ouvertes : formation diplômante coiffure le 15 mars, esthétique le 16 mars. - Tél.: 021 68 17 70 - 0556 82 46 36

F106/B1

EFMOD, agréée, lance éducatrice de crèche, 6 mois. - 021 96 34 91 B ab-El-Oued.

F136680

MAIN-D'OR lance formations : coiffure, esthétique, maquillage libanais, onglerie, massage, 1 mois / 2 mois + Pensionnat. - Rue 49 Hassiba-Benbouali. - 0775 28 40 15 - 0550 83 11 49

F136631

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE, et en partenariat avec OSHA Academy des USA, lance une nouvelle formation le 16 février 2014, en : • **HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement) pour : manager, superviseur, inspecteur - Les attestations sont délivrées par OSHA Academy des USA. - NB : Lancement de session spéciale week-end. • **Informatique.** • **Langues.** Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951 - Adresse : Rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou.-
e-mail : ecolesmatech@yahoo.fr F117952/B13

TIZI-OUZOU IRIS : 1er institut privé, agréé à Tizi-Ouzou en 1993, lance : Hygiène, Sécurité et Environement : Agent - Inspecteur - Superviseur - Manager. - Langues étrangères : Anglais - Français - Espagnol - Italien - Allemand (oral + écrit). - BTS : Commerce - Marketing - Banque - Assurance - Comptabilité - Informatique. - CMP : Banque - Assurances - Comptabilité. - Déclarant en douanes - Auxiliaire déclarant en douanes - Agent de transit - Agent de saisie - Bureautique - Infographie - Maintenance. - **Nous contacter : IRIS, rue de l'université Hasnaoua, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 21 15 70 - 0779 48 10 68 - Tél./Fax : 026 21 24 25**

F118033/B13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERE URBAINE DE LA WILAYA DE MEDEA
NF : 000526019004551

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2014

Conformément aux dispositions de l'article **44** et **49** du décret présidentiel n° **10/236** du **07/10/2010** modifié et complété par le décret n° **11/98** du **01/03/2011** modifié et complété par le décret n° **23/12** du **18/01/2012** modifié et complété par le décret n° **11/98** du **13/01/2013** portant sur la réglementation des marchés publics.

L'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaines de la wilaya de Médéa déclare que l'avis d'appel d'offres national restreint n° **01/2014** paru dans les journaux suivants : El Bilad en da te du **12/02/2014,** Le Soir d'Algérie en date du **12/02/2014, BOMOP :** pour la réalisation du projet : **196/400** logements type LSP+**82** locaux à CHRACHRIA à la commune de Médéa, wilaya de Médéa, lot n° 01 lot n° 02 - Lot n° 03 et lot n° 04, que l'appel d'offres national restreint n° 01/2014 et déclaré infructueux pour tous les lots.

Aucun pli n'a été déposé.

Anep n° 200 791 - Le Soir d'Algérie du 06/03/2014

DEMANDES D'EMPLOI

JF, universitaire, cherche emploi comme correctrice en arabe. Tél.: 0552 97 66 39 NS

Jeune dame, 48 ans, habitant Alger, cherche emploi comme femme de ménage dans une société ou une maison. Tél.: 0550 14 06 58 NS

Excellente cuisinière cherche place couchante chez famille à Alger. Téléphonez de 8h à 22h au numéro suivant : 0781 69 84 00 NS

Père de famille âgé de 55 ans cherche emploi comme chef agents de sécurité.
Tél.: 0771 70 59 52 NS

JH, 36 ans, cherche emploi comme chauffeur avec sa propre voiture, Symbol 2013, Alger.
Tél.: 0770 255 223 - 0550 458 226 F136681

JH, 25 ans, célibataire, CAP aide-comptable avec mention + permis légers avec grande exp. dans la conduite (4 ans), connaissant Alger et ses env., cherche emploi dans le dom. ou autre, chauf., livreur, magasinier, etc.
Tél.: 0551 789 993 (Karim).

JH, 28 ans, bac+3, Sce de gestion comptabilité, exp. agent de bureau, cherche emploi.
Tél.: 0779 26 91 50

Maçon avec expérience cherche emploi.
Tél.: 0554 39 66 89

JH, maintenance informatique, titulaire dip. TS en informatique de gestion, ing. d'affaires, cherche emploi dans SN ou SP.
Tél.: 0551 34 50 24

JH cherche emploi comme chauffeur, vendeur, livreur, niveau 2e année universitaire, Alger, exp. d'une année. Tél.: 0550 98 54 91

JH, superviseur HSE, dynamique, 2 ans d'exp., 3 ans communication, marketing, permis de conduire, cherche emploi dans tout domaine.
Tél.: 0550 67 42 63

PENSÉE

Triste et douloureux fut le 05 mars 2013 quand nous a quittés tragiquement et à tout jamais notre cher et regretté

Fattoussi Mohamed

En ce pénible souvenir, ta femme, tes enfants, ta fille Salima prient tous ceux qui t'ont connu et aimé pour ta bonté et ta gentillesse d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire et prient Allah le Miséricordieux de te réserver une place dans Son Vaste Paradis.

ELH/B1

Création d'association

En date du 18 février 2014, il a été créé l'association social «LAHNA» du quartier 59 logts «ARHP» de la commune d'Amizour, daïra d'Amizour, wilaya de Béjaïa, dont le siège est à Ighil Ialouanène Amizour, N° d'agrément 03/2014.
Président : Ikhelef Abdeldjebbar
Secrétaire général : Khaldi Aomar
Trésorier : Behloul Mohand Lakhal

128655/B4

DÉCÈS

Les familles Nia et Sameur, parents et alliés, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur chère et regrettée

NIA Djamila
née SAMEUR

survenu dans sa 54ème année.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 6 mars au cimetière d'El Achour, après la prière du D'hor.

«A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.»

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS

AOUICHA-CHERIF

Abattage • Elagage • Couronnement d'arbres • Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0771 60 90 89
0550 64 31 33

N.S.

DÉCORATION + JARDINS

- Tous travaux d'espaces verts
- Gazon en plaques pour pelouses
- Réalisation des parcs et jardins
- Décoration intérieure et extérieure
- Conception de cascades.

Devis et plans gratuits

Tél. : 0770 884 901 - 021 603 659
Nous contacter par : e-mail : decojardins@yahoo.fr

Le Soir D'ALGERIE www.lesoirdalgerie.com

Edité par la SARL
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er-Mai
- Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : «*Le Soir*»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10
-
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1re étage, Sétif.
Tél. : 036 84 48 00

TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60

BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52
IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger

Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran
DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement semi-collectif, 3 pièces, salon, cuisine équipée, 2 entrées, 2 cours, garage 3 voitures, internet, bâche à eau, à Bou-Ismaïl. Tél.: 0552 84 35 69 - 0556 11 54 38 NS

Ag. immo. Tizi-Ouzou - 0556 18 07 00 - 0555 18 94 46 - Vend F3 fini, 100 m2, 1er étage, intég. pour 750 u. - VSP F3, SF, 100 m2, avec CB 1% pour 50 000,00 DA/m2 - Vend F3 SF, 100 m2, 1er étage, avec crédit bancaire, acté, pour 560 u. - Vend F4, t. fini, 140 m2, 6e étage, à Bastos, 850 u. nég. F118078/B13

Vends appt F4, 2e étage, Tours-Villas, Tizi-Ouzou, acté - Vends F4 cité Bekar, Tizi-Ouzou, 1er étage, acté. - Vends F3, Fleuriste, Tizi-Ouzou, acté. Tél.: 0556 90 20 13 F118075/B13

Vends F4 semi-fini, 120 m2, dans une coopérative finie à 100 %, toutes commodités (eau, électricité + gaz), 4e étage, au lotissement Bouzar, Krim-Belkacem, Tizi-Ouzou. Tél.: 0557 88 34 78 F118077/B13

Agence immobilière «Le Condor» sise à Draâ-El-Mizan vend F5 au 6e étage, à Tizi-Ouzou. Tél.: 0772 14 53 51 F118063

Agence immobilière Carrefour - Téléphone : 026 21 57 06 - 0664 31 87 95 - Vend à Tizi-Ouzou des logts de différentes superficies, 2 F3 de 87 m2 + 1 F3 de 55 m2 + 1 F4 de 84,50 m2 SF + 3 F3 de 60 m2 + 3 F3 de 70 m2 + F4 de 100 m2 + 04 F4 de 128 m2 avec garage, très bien finis, actés avec possibilité de crédit CNEP-Banque. F/B13

Prom. immo. vd 5 appts finis au Golf, 25 u/m2. Visite sur RDV. Tél.: 0550 43 28 79 - 0670 26 52 10 F136652

Particulier vend plusieurs appartements (F3 et F4) semi-finis dans une résidence sise à Tizi-Ouzou-Ville. Tél.: 0661 72 47 80 F118054/B13

LOCATIONS

Ag. L. F5, 1er ét. Hydra + F4 Staouéli + F3 RDC, O.-Fayet. - 0661 590 082 F136636

Loue F4, Nlle-Ville Tizi-Ouzou, toutes commodités, très bien fini. Tél.: 0556 90 20 13 F118075/B13

Ag. loue joli F3, 110 m2, 1er étg., Hydra, Paradou. - Px : 11 u. nég. Tél.: 0552 79 67 17 F136662

VILLAS

Vends maison coloniale, hauteurs Rampe-Vallée sur route principale. - 0551 53 28 63 F136669

CAGIM vd vil. R+2, 2 faç., résid., 400 m2, O.-Fayet. - 0661 590 082 F136636

Part. vd à Chenoua-Plage villa pied dans l'eau, vue s/mer, dans résidence gardée et clôturée. Tél.: 0551 76 19 03 F136624

TERRAINS

Vds terr. 264 m2 Birkhadem, 240 m2 Draria, 340 m2 commer. Draria, 344 m2 Bouzaréah. - 0770 49 06 47 F136674

Vends terrain 235 m2 P. timbré, Sidi-Moussa, Haouaoura, eau, gaz, courant. Tél.: 0540 32 58 19 - 0792 93 20 43 F136674

CAGIM v. carcasse 400 m2 O.-Fayet, 200 m2, 2 faç., Bouchaoui 3. Tél.: 0661 590 082 F136636

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends local avec soupente, Nlle-Ville Tizi-Ouzou. Tél.: 0556 90 20 13 F118075/B13

Particulier vend un local 32 m2 au lotissement Touat, Nlle-Ville, Tizi-Ouzou. Tél.: 0553 31 20 25 F118069/B13

Vends local 48 m2, Krim-Belkacem, Tizi-ouzou, 300 u., ou échange contre véhicule. Tél.: 0770 37 48 52 F118066/B13

PENSIONS

Offre pensionnat pour filles, Alger-Centre. Tél.: 0672 46 77 05 B1

Dame offre pension Alger-Centre. - 0794 92 26 92 F136663

SOIR AUTO

A vendre Chevrolet Spark Legende base couleur grise novembre 2013 - 6000 km RCD MP3 alarme avec verrouillage + 1 année de vidange gratuite. Tél.: 0559 80 74 04

Maghreb-Location-Auto. - Tél.: 021 23 56 52 - 0555 62 61 33 F136632

Vends une 206+, blanche, essence, année 2012, 15 000 km. - 0660 370 493 (9h à 19h). NS

NECROLOGIE

DÉCÈS

La famille Djehel, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur cher fils

Djehel Ahmed

à l'âge de 42 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi 6 mars au village Aït-Hague, commune d'Irdjen. A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.

Les familles Boumati et Boultache de Tizi-Ouzou ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère, grand-mère et sœur

Mme Vve Boumati Saïd
née Boultache Fatma

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi 6 mars 2014 à partir de 12 h, au cimetière M'douha de Tizi-Ouzou. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

La famille Khelil de Djemaâ-Saharidj, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Khelil Med-Salah

survenu à l'âge de 88 ans. L'enterrement aura lieu à Djemaâ-Saharidj, Mekla, wilaya de Tizi-Ouzou, demain vendredi 7 mars 2014 à partir de 12 h. A Dieu nous appartenons, à Dieu nous retournons.

CONDOLÉANCES

Suite au décès de

Benaïssa Azzeddine dit Kheïrddine

survenu le vendredi 28 février 2014 à Tipasa, Bouhali Mohamed-Cherif dit Ziad et son frère Tarek ainsi que son épouse Heloulou Meriem présentent leurs condoléances à sa famille, à Taher et à Chekfa, et l'assurent de leur solidarité en cette pénible circonstance. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉES

Il y a 12 ans, nous quittait notre très cher père et grand-père

Kadi-Si-Driss

ex-retraité du ministère de la Justice

En ce jour d'évocation de sa mémoire, ses enfants et petits-enfants de Frenda, d'Alger, d'Oran, de Tiaret, de Montréal demandent à tous ceux qui l'ont connu de partager avec eux une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix, cher père.

Ton fils Djamel-Eddine. F136671

Le 6 mars 2013, nous quittait à jamais notre père Aazizene

Bellahmer Ahcène

En ce triste souvenir, nos pensées vont vers toi qui nous as donné beaucoup d'amour dont on se souviendra toujours. Ton souvenir illumine notre vie et nous ne cesserons jamais de penser à toi, cher père adoré.

Nous prions tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et de prier Dieu le Tout-Puissant de t'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix et que le Paradis soit ta demeure éternelle. F118076/B13

A notre père, grand-père et oncle

Abès Mohammed

(décédé le 05 mars 2002).

Douze années se sont écoulées depuis ta disparition. Nous nous sommes pliés à la volonté du Tout-Puissant, l'implorant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis. En cette douloureuse circonstance, la famille Abès, parents et alliés d'Aït-Atelli, Larbâa-Nath-Irathen, Alger, France demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Mouloud. F118067/B13

Le 5 mars 2013, nous quittait à tout jamais et pour un monde meilleur notre cher père et grand-père

Belkheïr Miloud dit Hamoudi

Tu nous as transmis les vraies valeurs de la vie, l'honnêteté, l'esprit de famille et la dignité. En cette douloureuse circonstance, ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants et les familles Belkheïr et Chettouh demandent à tous ceux qui t'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et de prier Dieu le Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Repose en paix, cher père.

Ta famille qui ne t'oubliera jamais. F136007/B11

AVIS DIVERS

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir. - 0552 28 87 34 - 0770 48 21 62 NS

RÉPARATION machine à laver ttes marques + clim. + frigo à dom. Tél.: 0770 40 53 16 -0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Annaba - Loue grue ENMTP 5 étages, neuve, avec loupe électrogène. Tél.: 0550 556 068 NS

Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifel vous offre un bilan auditif gratuit. Pour prendre rendez-vous, téléphonez aux : 0661 10 35 08 Annaba - 0661 10 35 01 Oran - 0661 10 35 09 Béjaïa. F0287/B10

Commerçant cherche un prêt de 100 u. remboursable en 10 mois, avec acte notarié. - 0662 22 28 89 F136678

Achat livres, disques vinyles d'occasion, déplacement à domicile. Tél.: 0662 69 52 80 - 0771 25 64 05 F143958

Prends travaux maçonnerie, plomberie, peinture. - 0554 72 39 66 F136677

Tous travaux de menuiserie bâtis. - 0552 23 76 96 F136640

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée ▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Tous travaux menuiserie villa. - 0552 23 76 96 F136640

Artisan prend tous travaux d'étanchéité, garantis 10 ans. - 0559 60 73 94 F136618

Loue camionnette Greatwall double cabine, année 2008, TBE, pour particulier ou société. Tél.: 0771 90 53 73 F127351/B15

Pour travaux d'étanchéité. - 0771 46 14 78 - 0550 86 90 57 F136653

Vends ou échange 2 machines à crochet J15 pour la fabrication de bandes élastiques et articles de passementeries, marque Gomez et Rius (Comatex). Tél.: 0552 99 12 12 F118053/B13

Réparation machine à laver, frigo à dom. - 0553 000 748 - 0770 104 136 F110/B1

Arrivage CD & DVD + CDR & DVDR, boîtiers. - CADIC ZI Rouiba. F136526

AVIS DE RECHERCHE

Le jeune homme **Mohamed-Ali Boumimez**, âgé de 30 ans, est sorti du domicile familial et n'est plus revenu depuis le 4 février 2014. Prière à tous ceux qui peuvent le reconnaître d'alerter le poste de police ou de gendarmerie le plus proche. Il était vêtu d'un T-shirt à carreaux avec un survêtement sport noir et un blouson en cuir noir, une paire de baskets noires avec des bandes jaunes. - Nos numéros de téléphone : **0550 13 79 61 - 0770 45 49 77 - 0779 12 48 11**

Que Dieu vous bénisse.

SOS

Safâa, handicapée moteur à 100 %, âgée de 12 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches Molfix 3e âge, n° 5 au 6 - Merci. - Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

Vends ascenseur, très bonne occasion, moteur de marque Sassi, manœuvre de marque Carlos Silva, porte automatique de marque Fermator, marque Raloue. Prix très intéressant. Contacter le 0772 40 18 98 - 0550 32 04 54 NS

OFFRES D'EMPLOI

Cherche topographe pour travaux hydrauliques, expérience exigée. Envoyer CV au : 021 76 24 85

Restaurant (Hydra) cherche : - Aide-cuisinier - Serveuses - Serveurs. - 0553 92 54 30 NS

Restaurant à Alger cherche serveuses, serveurs. Tél.: 0794 44 18 54 NS

Cherche serveur qualifié, pizzaïolo spécialité pizza américaine, plongeur, à Kouba. Tél.: 0554 72 35 93

Famille cherche F. de ménage sérieuse, Blida, 20 000 DA/mois. - 0771 45 89 39 F136652

Agence de commercialisation de produits de beauté et de bien-être recrute JF déléguées commerciales, résid. w. Tizi-Ouzou, travail à mi-temps ou plein-temps (étudiantes ou en chômage). Pour RDV, tél.: 0551 70 10 12 F118072/B13

Clinique chirurgicale recrute 01 médecin réanimateur, gynécologues, possibilité logement. Tél.: 0551 43 47 87 B13

Restaurant cherche serveur de 8 h à 16 h. - 0559 222 552 - Mohammadia. F136673

Pharmacie Alger cherche employé(e) qualifié(e), minimum un an d'expérience. Tél.: 0553 79 62 17 F215/B1

Sté privée spécialisée dans la fabrication de matériels de grande cuisine et frigorifiques cherche : Commercial qualifié et expérience dans le domaine. - Soudeurs TIG Argon. - Frigoriste spécialisé dans le montage du matériel frigorifique. - Envoyer CV détaillé par e-mail : recrut.ind@gmail.com F199/B1

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Jeudi 6 mars 2014 - PAGE 23

Le magazine de la femme

Page animée par Hayet Ben

Fondant à l'orange

115 g de beurre, 115 g de sucre en poudre, 2 œufs, 115 g de farine, 1 grosse orange, 1 cuillerée à café de levure chimique en poudre
GLAÇAGE : 1 grosse orange très juteuse, 150 g de sucre glace.
Cuisson : 30 minutes (thermostat 6-7 - 200°C)

Travailler le beurre à l'aide d'une cuillère en bois dans une terrine chaude, pour le rendre crémeux. Incorporer le sucre en poudre, petit à petit, puis les œufs, l'un après l'autre, tout en continuant de bien travailler la pâte.
Ajouter la farine, le jus de l'orange, son zeste finement râpé, puis la levure. Verser dans un moule à manqué carré de 24 centimètres de côté et beurré, puis mettre à four moyen (thermostat 6-7 - 200°C).
Préparer le glaçage : faire dissoudre le sucre glace dans le jus d'orange pour obtenir une crème coulante et épaisse. Il n'est pas nécessaire de mettre tout le jus d'orange.
Découper quelques lanières de zestes d'orange et réserver pour le décor. Aussitôt cuit, démouler le gâteau sur un plat de service et l'arroser chaud avec la moitié du glaçage. Le gâteau doit devenir moelleux. Etaler le reste du glaçage lorsque le gâteau est complètement refroidi et décorer avec les zestes d'orange réservés.

CLOUX DE GIROFLE
Le numéro 1 de la santé !

Les spécialistes des plantes reconnaissent de nombreuses vertus médicinales aux clous de girofle.
Cette épice serait anti-inflammatoire, antifongique, antibactérienne et analgésique.

L'eugénol qu'il contient
Ce composé aromatique présent en grande quantité dans les boutons de fleurs du giroflier, communément appelés clous de girofle, leur confère en effet ses propriétés médicales.

Photos : DR

Le clou de girofle et son huile essentielle ont de nombreuses vertus :
Antibactérien, antifongique et antiviral pour lutter contre les maux de l'hiver, les mycoses et stimuler notre système immunitaire, par exemple.
Anti-inflammatoire pour soulager les gastrites, rhumatismes et douleurs musculaires.
Anesthésique et antiseptique pour soulager une rage de dents.
Reste à savoir comment l'utiliser pour bénéficier au mieux de ses bienfaits !

Comment utiliser les clous de girofle

Pour soulager une rage de dents
En attendant votre rendez-vous chez le dentiste : mastiquer un clou de girofle 3 à 4 fois par jour au niveau de la dent sensible.
Notez que mâcher des clous de girofle permet aussi d'enrayer une mauvaise haleine.

Pour prévenir les infections.
Diluer 2 gouttes d'huile essentielle de giroflier sur un sucre, le placer sous la langue. Répéter 3 fois par jour.
Pour lutter contre des maux d'estomac et autres troubles digestifs.
Faire cuire à feu doux 3 à 5 clous de girofle dans une tasse d'eau pendant une quinzaine de minutes. Boire cette tisane 3 fois par jour entre les repas. Pour la rendre plus agréable à boire, ajoutez-y un peu de miel ou de cannelle.
Pour soulager les rhumatismes et les douleurs musculaires.
Diluer une dizaine de gouttes d'huile essentielle de giroflier dans de l'huile d'amande douce ou une autre huile adaptée aux massages et masser les zones douloureuses.
Lutter contre les insectes.
Les clous de girofle et l'huile essentielle de giroflier utilisés en parfum d'ambiance permettent de faire fuir les insectes. Les clous de girofle sont ainsi très utiles pour éloigner les mites d'une armoire à vêtements.

Les huiles essentielles sont contre-indiquées pendant la grossesse

Particulièrement au cours du premier trimestre de grossesse, les huiles essentielles sont contre-indiquées, par mesure de précaution, chez les femmes enceintes. En effet, les huiles essentielles peuvent traverser le placenta et représenter un danger pour le fœtus en développement. A noter que le même principe de précaution est à appliquer aux enfants en bas âge…

CONTRE LES PELLICULES

Mélangez trois carottes râpées, 2 cuillères à soupe de miel et 3 cuillères à soupe de farine d'avoine.
Ajoutez ensuite 2 cuillères à café d'huile d'amande douce.
Ce masque unit le carotène hydratant et antioxydant et le miel qui a des vertus antiseptiques et hydratantes.
Il faut effectuer un shampooing après la pause.

DENTITION
La plaque dentaire, comment elle vous fait du mal ?

Si elle n'est pas éliminée après chaque repas, la plaque dentaire, produisant des substances acides, entraîne des caries et des inflammations des gencives (gingivites) ou même des infections. Si la plaque dentaire se durcit et se transforme en tartre, le brossage ne peut plus l'éliminer. Il faudra avoir recours à un détartrage chez le dentiste.

La plaque dentaire, comment l'éliminer ?
L'idéal serait de se brosser les dents après chaque prise alimentaire, pas seulement après chaque repas ! Cela permet d'éliminer la plaque, à condition de brosser ses dents de la gencive vers la dent. En brossant dans l'autre sens (des dents vers la gencive), on risquerait de glisser des particules de plaque dentaire sous la gencive et d'entraîner des inflammations.
Les dentistes conseillent de se brosser les dents au moins 3 fois par jour 3 minutes.
Utiliser une fois par jour un fil dentaire ou une brossette interdentaire pour éliminer la plaque dentaire.
Limiter les sucreries : bonbons, gâteaux, sodas sucrés, pâtisseries… qui alimentent les bactéries de la plaque dentaire.
Pratiquer un détartrage régulier et voir son dentiste au moins une fois par an.

Choux aux épinards

POUR LA PÂTE : 1/4 l d'eau, 50 g de beurre, 1 pincée de sel, 150 g de farine, 30 g de maïzena, 6 œufs.
POUR LA FARCE : 1 1/2 kg d'épinards, 60 g de beurre, 3 cuil. à soupe de farine, 200 g de poulet cuit, 3 cuil. à soupe de sauce de tabasco, 2 œufs durs

Portez l'eau additionnée du beurre et du sel à ébullition dans une casserole. Retirez du feu. Versez la farine et la maïzena dans le liquide bouillant et battez en une pâte lisse. Remettez la casserole sur le feu et continuez à battre la pâte jusqu'à ce qu'elle forme une masse qui se détache de la casserole. Retirez la casserole du feu, introduisez les œufs un à un et continuez à battre jusqu'à ce que la pâte soit bien lisse et brillante. Laissez refroidir, puis ajoutez-y la poudre à lever. Disposez des noix de pâte sur un lèchefrite graissé et fariné. Glissez le tout dans un four préchauffé à 200° C et laissez cuire pendant 30 min. N'ouvrez pas la porte du four pendant les 15 premières minutes de cuisson pour éviter que la pâte ne retombe. Retirez les choux du four, coupez un chapeau et laissez refroidir. Nettoyez les épinards, faites-les étuver pendant 5 min dans 1/2 tasse d'eau. Laissez égouttez et recueiller le jus de cuisson. Faites chauffer le beurre, introduisez-y la farine en tournant et allongez avec le jus de cuisson des épinards. Portez à ébullition en battant au fouet. Incorporez les épinards hachés dans cette sauce. Coupez le poulet en lanières. Introduisez-le dans les épinards et relevez de sauce de tabasco et de muscade. Remplissez les choux avec cette préparation. Couvrez avec le chapeau, garnissez à volonté de rondelles d'œufs durs et servez.

Le Soir
PANORAMA

LES CHOSES DE LA VIE

Avril 2004-Avril 2009 : le même vainqueur et le même perdant !

A quelques semaines du scrutin du 8 avril 2004, je publiais la chronique qui suit dans ce même espace. L'histoire, si elle se répète encore une fois, apporte néanmoins des nouveautés. En 2014, les Algériens ne sont plus dupes. Et les enfants de Kabylie et du Sud ne sont plus seuls. Des intellectuels sont de la partie cette fois-ci, ainsi que des adolescents dont le rêve de liberté est porté par la Toile... Heureux que la majorité des candidats et des partis de l'opposition aient réagi promptement face à la nouvelle farce ! Il est néanmoins curieux que la principale victime de 2004 apporte, encore une fois et peut-être malgré elle, sa caution à un cirque qui lui a déjà tant coûté...Voici cette chronique et bonne lecture – ou relecture...

La semaine dernière et dans ce même espace, nous hurlions que Bouteflika sera le nouveau président de la République, non pas que nous ayons quelques sympathies politiques pour son programme ; mais un déchiffrage lucide de certains faits précis nous a conduit à prédire une issue qui nous semble de plus en plus certaine ! Évidemment, cela ne peut pas faire plaisir à tout le monde, et notamment aux rêveurs qui continuent à croire que le nouveau président ne sera pas Bouteflika ! Libre à eux d'entretenir cette illusion, ils n'en seront que plus désenchantés le 9 avril ! Ce n'est point ici de la géomancie ou du charlatanisme, l'affaire est trop sérieuse pour que nous la confiions aux cartomanciennes. Elle concerne l'avenir d'un pays qui ne va pas, malheureusement, profiter de cette occasion en or pour connaître un changement salutaire dans sa gestion et ses mœurs politiques. Nous sommes les premiers à regretter ce qui va arriver, car l'Algérie mérite mieux ! Plus qu'une simple lecture journalistique de certains événements surgis au cours des dernières semaines, cette affirmation est autorisée d'abord par la certitude que Bouteflika est le candidat du système.

Appelez-le comme vous voulez : décideurs, cabinet noir ou rose, puissance de l'ombre ; tout indique aujourd'hui que le système a opté pour l'actuel président. On ne va pas nous faire croire que Sidi Saïd, le chef de l'UGTA, s'est introduit frauduleusement dans la salle où se tenait le meeting de Bouteflika ! Un tel soutien, qui engage en fait plus de deux millions de travailleurs, ne peut avoir été décidé sur un simple coup de tête ! Quand Ahmed Ouyahia, l'un des hommes les plus fidèles de ce système, s'aligne derrière Bouteflika et quand HMS, cette nébuleuse drivée par certains puissants du moment, choisit la même voie, on ne peut plus rien attendre de l'issue du prochain scrutin. Et quand les organisations patronales en font de même, il est ridicule de parler d'actions individuelles. Quand l'Union nationale des fellahs apporte sa caution à la candidature du président, cela n'est pas également le fruit du hasard ! Quand l'Organisation des moudjahidine, les anciens condamnés à mort, les associations d'enfants de chouhada et de moudjahidine, les victimes du terrorisme, les grands syndicats, la presque-totalité des associations venant de tous les horizons, les petits et les grands groupes de pression, les notabilités locales, les zaouïas, les confréries, les tribus, les clubs sportifs et scientifiques, les chanteuses et les chanteurs, les ligues, les unions, les alliances, les fédérations et tout ce qui pèse de l'argent en Algérie, sont avec Bouteflika, n'est-ce pas la preuve par neuf que le système a choisi son candidat ?

Ce système est une grande galaxie, pas toujours visible, pas toujours homogène, mais qui a cette extraordinaire capacité de retrouver sa cohérence dans les moments décisifs, c'est-à-dire à chaque fois que ses intérêts fondamentaux sont potentiellement menacés. En apparence, Ahmed Ouyahia et Bouguerra Soltani sont des rivaux politiques, ils peuvent même se livrer un combat superficiel pour amuser la galerie et tromper leurs vrais ennemis ; mais lorsque la survie du système est en jeu, ils se retrouvent vite côte à côte, la main dans la main. Rien n'unit idéologiquement et politiquement les patrons et les syndicats, mais comme ils font partie du même système, ils ne peuvent pas s'opposer dans des élections de cette importance ! Toutes les forces organisées et structurées, qu'elles soient réellement représentatives ou non, se trouvent toujours du bon côté de la barrière.

Elles n'ont pas besoin d'attendre que le vent tourne. Elles savent se ranger dans le camp utile au même moment, comme si elles recevaient un seul et même ordre. Et si quelques brebis égarées choisissent d'autres sentiers, elles sont vite rattrapées, sermonnées et invitées à rentrer dans les rangs. Si elles refusent, elles sont immédiatement chassées du système et traitées de tous les noms. A partir du moment où ces éléments dévoyés se trouvent en dehors du grand cercle, ils n'ont plus le droit de revenir aux petits ensembles d'où ils sont originaires. Ils deviennent comme des pestiférés. Ils sont porteurs d'un virus dangereux qui peut contaminer tout le réseau et détruire l'harmonie du système. Ce sont des «adversaires du peuple», des «perturbateurs», des «manipulateurs», des «défenseurs d'intérêts extérieurs manœuvrés par la main de l'étranger», «des ennemis de l'unité nationale», des «traîtres à la nation», «des extrémistes», «des terroristes de la plume», etc. Quant aux candidats, ils sont certes autorisés à jouer le rôle de lièvre, servir d'alibi pour couvrir la farce «démocratique», mais si jamais ils prennent au sérieux leur rôle de candidat, avec des programmes politiques solides et une organisation préélectorale bien assise, ils deviennent un danger potentiel pour le système ! Le problème actuel de ces candidats avec le système est qu'ils ne donnent pas l'impression de jouer dans une comédie et qu'ils croient en leurs chances. Benflis, élu démocratiquement secrétaire général du FLN et qui dispose d'atouts non négligeables, a été épuisé dans une bataille secondaire, celle qui a tourné autour du petit ensemble FLN, afin de réduire ses chances de monter plus haut et de menacer le grand ensemble ! (...)

Les dés étant pipés, faut-il laisser faire ? Je continue de croire, dussé-je rester seul, que les partis, laminés par une vie politique squelettique, fourvoyés dans des Parlements qui votent tout et rien, ne représentent plus la seule alternative du combat démocratique. Plus encore, ils paraissent bien pâles aujourd'hui devant la montée des mouvements populaires, nourris par la colère et la haine de ceux qui souffrent de l'injustice, du mépris et de la corruption. De ceux que le système a oubliés et qui demeureront la principale menace pour sa survie. Ils n'ont appartenu à aucun petit cercle et sont en dehors du grand ensemble, mais ce sont des millions de voix, unies dans la souffrance, portées par la même fougue rebelle, caressant le même espoir de bâtir une autre Algérie, celle de la fraternité, de l'égalité des chances et de la citoyenneté ! Après la Kabylie, les vents sahariens qui ont soufflé ces derniers jours sur le Nord n'ont pas apporté que les tempêtes de sable. Ecoutez la colère qui monte de Ouargla. Là-bas aussi, les gamins ont grandi trop vite !

M. F.

maamarfarah20@yahoo.fr

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Le 4e mandat numérique !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

Présidentielles du 17 avril 2014. Sans surprise aucune, réélue à une majorité écrasante…

… Angela Merkel !

Y a une urgence de chez urgence ! Le premier dossier à déposer sur le bureau roulant de Abdekka, ce n'est ni celui de l'autoroute Est-Ouest, ni celui de Sonatrach, ni celui de la dilapidation du foncier agricole, encore moins celui de l'après-Mondial et de la reconduction du gardien M'Bolhi à la pointe de l'attaque des Verts. Non ! Fi de tout cela. Le seul dossier à lui soumettre en urgence, c'est celui de la création, de la construction et de la mise en fonction de l'A.A.M.V. l'Académie Algérienne du Montage Vidéo ! On ne peut plus continuer comme ça avec les ment.. monteurs sévissant actuellement. C'est de l'indigence. D'accord pour nous faire entuber, embobiner, mais avec la manière, s'il vous plaît, car ça nous aiderait à nous sentir moins cocus. Au pays de Cap Sigli, de Boumediène qui revient de Moscou sur une civière et qui apparaît pourtant en station debout à l'écran, on ne peut pas faire comme si nous n'avions pas un passé prestigieux dans le domaine de la manipulation des images. Nous avons une réputation, et elle est en train d'être vachement ternie par des bricoleurs. Je comprends parfaitement que comme tout le reste, l'école, l'université ou la formation professionnelle, les métiers du montage et du bidouillage d'images aient sombré eux aussi dans la médiocrité et les bouts de ficelle. Mais doit-on pour autant rester impassibles face à cette dégringolade dégradante ? Non, bien évidemment. Alors, Candidat-Président, réagissez ! Faites de ce nouveau mandat, de ce quinquennat celui du mégaprojet A.A.M.V. Nous devons très vite devenir La Mecque des monteurs. Alger doit se hisser au rang de destination la plus courue dans le monde par les apprentis monteurs et autres producteurs vidéo. Dans le savoir, il y a Oxford. Dans le montage-bidouillage vidéo, on devra compter dans le futur avec Alger ! C'est d'autant plus urgent, cette école de triturage de l'image, que mon petit doigt me dit que les monteurs de tous poils vont travailler comme des bêtes enragées ces cinq prochaines années. Comment vous dire la chose ? Leur carnet de commandes va être plein à craquer. Ils seront appelés à bidouiller de la bande à longueur de journée. Et ils devront surtout faire montre d'une maîtrise de haut vol. Eh oui ! Faut vraiment des monteurs et des bidouilleurs hors pair pour nous faire croire que le soir, là-haut, dans le Palais, c'est Angela Merkel qui ronfle à poings fermés. Et surtout nous le faire avaler cinq longues années durant ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.